

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES DE
L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES**

D.E.A. en Sciences de l'Information
et de la Communication

Option: Management et gestion des services d'information

MEMOIRE DE DEA

**La bibliothèque municipale:
une niche écologique pour
la vulgarisation scientifique ?**

Anne ZWICK

Directeur: Anne MAYERE
ENSSIB

1992

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES DE
L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES**

D.E.A. en Sciences de l'Information
et de la Communication

Option: Management et gestion des services d'information

MEMOIRE DE DEA

**La bibliothèque municipale:
une niche écologique pour
la vulgarisation scientifique ?**

Anne ZWICK

Directeur: Anne MAYERE
ENSSIB

1992

La bibliothèque municipale: une "niche écologique" pour la vulgarisation scientifique ?

Anne ZWICK

RESUME: L'étude des stratégies de diffusion de la culture scientifique -tant au niveau de la gestion des fonds que de l'animation- dans six bibliothèques municipales de la Région Rhône-Alpes permet de mettre en évidence l'existence d'un nouveau modèle de partenariat où la bibliothèque passe d'une position de simple diffuseur au rôle de concepteur/producteur.

DESCRIPTEURS: Bibliothèque publique. Culture scientifique. Vulgarisation. Animation. Région Rhône-Alpes.

ABSTRACT: The diffusion strategy in scientific knowledge, for what concerns collection management or cultural animation as well, was studied in a sample of six Rhône-Alpes public libraries and evidenced the existence of a new management between the various partners in which the library comes from the position of a simple diffuser to a creator/productor role.

KEYWORDS: Public library. Scientific knowledge. Scientific popularization. Cultural Animation. Rhône-Alpes region.

Niche écologique:

ensemble des paramètres internes et externes, biotiques et abiotiques qui permettent à une espèce de se développer.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	2
I	
I-1 Vulgarisation scientifique cherche diffuseur grand public. Union possible si entente.	7
I-1-1 De si longs préparatifs...	
I-1-2 ...à la veille de la rencontre.	
I-1-3 Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es	
I-2 L'animation, artillerie lourde au service de la culture	16
I-2-1 Premières percées sur la scène culturelle	
I-2-2 Une pédagogie aux antipodes de l'école	
I-3 La suprématie d'une lecture scientifique du réel	20
I-3-1 Une culture à partager	
I-3-2 Diffusion, information, séduction, motivation, initiation, mobilisation...quelle ambition!	
I-3-3 Du laboratoire au plateau de télévision	
II	
INTRODUCTION A LA SECONDE PARTIE	29
II-1 Une région: Rhône-Alpes, et six bibliothèques	30
II-2 La méthode	33
II-3 Animation scientifique: la bibliothèque fait ses classes	35
II-3-1 Science sans conscience	
II-3-2 Le poids de la tradition	
II-3-3 le choix des armes	
II-3-4 Sciences au menu: les consommateurs préfèrent le naturel	
II-3-5 Le système D ou chacun sa cuisine	
A) de la stratégie "coup de coeur" au programme prévisionnel	
B) le nerf de la guerre	
C) une politique d'information?	
II-3-6 Des partenaires d'un nouveau genre	
II-4 Le livre scientifique: celui qui ne se lit pas?	69
II-4-1 "Un bouquet d'ouvrages ébouriffants"	
II-4-2 "la fuite en avant de l'avant-garde..."	
IV CONCLUSIONS	80
V BIBLIOGRAPHIE	86
VI ANNEXE : Guide d'entretien	93

INTRODUCTION GENERALE

En novembre 1990, étaient organisées à Montreuil les secondes Rencontres du Livre Scientifique par la Mission d'Action Culturelle Scientifique de la ville et de nombreux partenaires.

Ces Rencontres annuelles sont l'occasion d'établir une synergie entre les différents acteurs du livre scientifique: auteurs, éditeurs, bibliothécaires, médiateurs culturels, grand public...par le biais de journées d'étude, soirées littéraires scientifiques et animations diverses.

Cette année là, une enquête nationale menée par le GRUSEM (1) a tenté de faire le point sur la situation du livre scientifique en bibliothèque publique, en quantifiant ce fonds spécifique et en analysant sa répartition. Cette enquête se limitait aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques centrales de prêt des villes de plus de 15000 habitants; étaient exclues du champ d'investigation la Bibliothèque Publique d'Information et la Médiathèque de la Villette, aux profils trop spécifiques. Les questions portaient sur les classes 500 (sciences pures) et 610 (médecine) de la classification Dewey, des fonds adulte uniquement. Les résultats ont fait principalement apparaître la grande pauvreté de ce fonds scientifique:

"S'il est de plus en plus admis que les sciences font globalement partie de la culture, il faut pourtant bien reconnaître qu'elles occupent une place plutôt congrue sur les rayonnages des bibliothèques."

L'adjectif "globalement" se rapportant bien sûr à l'opinion des bibliothécaires auxquels la question était posée. Que dire de l'opinion publique à ce sujet! D'après les derniers sondages, seule une faible proportion de la population considère que la science fait partie de la culture, traduisant ainsi le divorce entre Science et Culture ou plutôt, entre culture humaniste et culture scientifique qui, amorcé aux XVIIème et XVIIIème siècles, était devenu irréversible au XIXème.

Edgar Morin analyse cette scission entre intelligentsia humaniste et intelligentsia scientifique comme une "coupure épistémologique" qui marque une rupture grave au sein de la culture. (2)

1:GRUSEM: Groupe de Recherche sur les Usages Sociaux et Educatifs des Médias. (Université Paris Nord)

2:La Méthode, n°4: Les Idées. Le Seuil, 1991. pp.65-72

Parallèlement au premier constat évoqué, de pauvreté notoire des fonds, s'effectuait un second constat, tout à fait empirique celui-là: les bibliothèques semblent proposer à leurs publics toute une série d'activités d'animation centrées sur la vulgarisation scientifique. De plus en plus, on peut voir s'étaler ça et là, affiches et programmes de manifestations scientifiques produites par les bibliothèques. Il n'est pas rare qu'une exposition sur les biotechnologies prenne place dans les locaux de la bibliothèque municipale ou qu'un physicien y soit invité à raconter la véritable histoire du laser ou à décortiquer avec nous la matière jusqu'aux quarks.

Ce constat, mis en relation avec les réponses fournies par l'enquête de Montreuil sur les fonds, a suscité notre questionnement:

D'un côté on observe des fonds à peine exploités et très peu enrichis, de l'autre une activité d'animation en plein développement. La science, délaissée dans son vecteur classique de diffusion se voit par ailleurs placée en première ligne, en vitrine face au public.

N'y a-t-il pas contradiction ou même tout simplement incohérence dans cette double démarche en sens contraires?

Quelles sont les parts respectives dues soit à un choix stratégique planifié soit à une soumission environnementale contrainte, qui sous-tendent ces actions ambivalentes et schizophréniquement contradictoires?

Il est certain que ce type de constat ouvre les vannes à une série de questions en cascade:

* Les activités d'animation prendraient-elles le pas sur les missions traditionnelles de conservation et de gestion des fonds?

Dans ce cas, qu'elles en seraient les raisons?

* La bibliothèque opère-t-elle un transfert de ses compétences -la gestion des fonds- sur un domaine -la vulgarisation scientifique par le biais de l'animation- qu'elle ne maîtrisait pas jusqu'à présent?

Comment se situe-t-elle par rapport aux organismes déjà engagés dans ces missions de diffusion de la culture scientifique?

Se trouve-t-elle en situation de concurrence ou de complémentarité?

Et qu'apporte-t-elle de nouveau?

Quels moyens met-elle en jeu?

Avec quels partenaires?

Et pourquoi?

* La bibliothèque a-t-elle besoin d'une nouvelle image de marque plus en adéquation avec la société actuelle?

Est-elle en train de se forger une identité nouvelle afin de s'attribuer un rôle prépondérant dans la diffusion et la manipulation des biens culturels?

Ces questionnements multiples mettent à jour des problématiques diverses:

- Les relations de la bibliothèque avec les partenaires "officiels" de la culture scientifique (Musées, CCSTI, associations spécialisées, enseignement et recherche etc...)
- La difficulté de gestion des fonds scientifiques (problème des compétences ou de la formation des bibliothécaires, problèmes de l'édition...)
- La nouvelle image de marque (imposée ou choisie?) qu'offre la bibliothèque à la fois au public et aux collectivités locales et territoriales

Un certain nombre d'hypothèses ont émergé de ces interrogations anarchiques et plurielles.

La bibliothèque publique, du fait d'une formation essentiellement littéraire de son personnel, éprouve des difficultés à gérer les fonds scientifiques dont elle a la charge. Dès lors, consciente de la place et des enjeux sociétaux de la culture scientifique, ne masquerait-elle pas son incompetence à assurer ses missions de gestion des fonds scientifiques par un investissement de plus en plus marqué dans des activités d'animation ayant pour objet le transfert des connaissances?

Il en résulterait alors un déplacement, un glissement progressif de certaines fonctions peu valorisées et valorisantes vers des activités plus appréciées par le public, plus gratifiantes pour le personnel qui s'y engage et largement cautionnées politiquement par les autorités de tutelle.

Suivant cette première hypothèse, on pourrait penser que la bibliothèque, en mettant à son programme d'action des animations scientifiques variées, cherche à attirer le public vers les collections de vulgarisation. Si tel était le cas,

- d'une part, la richesse des collections justifierait à elle seule qu'on cherche à les valoriser

- d'autre part, l'animation serait considérée comme un complément de l'activité traditionnelle que constitue la gestion des fonds, et non comme un substitut. Car, il faut le dire, il semble bien que l'on ait affaire à un substitut. Le livre de vulgarisation ne rencontre pas le succès souhaité par les vulgarisateurs, et des modes moins traditionnels de diffusion prennent le relais de plus en plus souvent.

Mais alors, la question reste posée: dans quel but la bibliothèque met-elle à l'affiche des animations scientifiques?

Une seconde hypothèse concerne donc son image de marque. La science fait recette, tant dans la bouche de nos philosophes qu'à la télévision où les spots publicitaires s'en servent abondamment pour séduire les téléspectateurs.

"*La science au coeur du végétal*": c'est le dernier slogan utilisé par une marque très populaire de produits de beauté et d'hygiène corporelle où la science apparaît liée à la nature, aux bienfaits des plantes pour la santé, domaine qui atteint avec force le public.

Une autre publicité apparue récemment sur nos écrans met en scène une jeune femme qui attend le verdict du spécialiste sur une huile alimentaire pour préparer le repas de son enfant. Peu lui importent le langage scientifique, les "poly-machins" et les acides gras: elle veut simplement savoir si c'est bon. Ce spot est particulièrement significatif d'un état d'esprit très répandu face à la science: on n'y comprend rien, on ne veut même pas faire l'effort de comprendre: on en attend seulement une caution morale et un label d'efficacité.

C'est contre cette attitude passive que les acteurs de la vulgarisation veulent lutter, moins pour réduire l'ignorance que pour donner à l'homme la possibilité de faire ses choix librement.

C'est donc dans ce contexte social où la science accapare le devant de la scène que la bibliothèque, elle aussi, s'en empare.

Mais dans quel but?

Il semblerait qu'elle l'exhibe comme un produit de luxe qui viendrait modifier une image de marque qu'elle souhaite faire évoluer.

Ferait-elle partie du plan marketing de la bibliothèque qui entendrait s'attacher par là une forme de légitimité culturelle et intellectuelle dont elle ressentirait le besoin? La science serait utilisée comme produit d'appel mais ne bénéficierait pas par ailleurs d'un investissement réel et motivé de la part des bibliothécaires.

A travers une étude de quelques cas précis -six bibliothèques de la région Rhône-Alpes- nous nous proposons d'analyser les relations que la bibliothèque publique entretient avec la vulgarisation scientifique.

Il paraît donc nécessaire de procéder en priorité à la présentation des différents protagonistes concernés:

- la bibliothèque municipale, par un survol de son histoire, de ses missions, de ses publics en vue de découvrir en quoi son statut la prédispose à la médiation scientifique.

- l'animation, en tant que principal outil de la vulgarisation et vecteur de son introduction en bibliothèque.

- la vulgarisation scientifique et technique, par une analyse sommaire de ses enjeux, limites et contraintes...

Une fois le décor planté, il s'agira de voir comment les trois partenaires se comportent en présence les uns des autres et s'il existe une dynamique d'ensemble.

Cette seconde partie nous conduira à étudier plus en détail les modalités de diffusion et de mise en oeuvre de la vulgarisation scientifique en bibliothèque: les objectifs visés, les supports, les thèmes abordés, l'organisation interne, les financements etc...

Cette approche devrait nous permettre de dégager les principales tendances qui guident et orientent les choix de la bibliothèque dans le domaine de la culture scientifique, et de déterminer quelles sont les motivations réelles qui la poussent à s'investir dans ce type d'activité.

I-1 VULGARISATION SCIENTIFIQUE CHERCHE DIFFUSEUR GRAND PUBLIC. UNION POSSIBLE SI ENTENTE.

La bibliothèque élargit ses compétences: au delà de ses missions traditionnelles , elle organise de plus en plus souvent des manifestations de vulgarisation scientifique.

Mais est-elle préparée à ce nouveau type d'activités?

Son histoire, ses missions font-elles de cet organisme le terrain où la vulgarisation scientifique trouvera le lieu propice où elle pourra s'épanouir et se développer?

Un survol de son histoire et de ses objectifs nous indiquera si ses récentes inclinations ont une chance de prospérer dans cet environnement.

I-1-1 De si longs préparatifs...

"Les bibliothèques sont des institutions fort anciennes en France. Leur succès, cependant, ne s'est jamais franchement affirmé dans notre pays. A la différence de ce qui peut être observé pour d'autres nations de niveau économique et culturel voisin, leur rôle social est faible et leur utilité reste ignorée ou incomprise d'une grande partie du public".

Voilà le constat que dresse H. Comte⁽³⁾ en 1977.

Dans un article paru dans "L'année des Lettres 1988" Marc-Olivier Baruch (et al.) nous fait part de son opinion:

"Il n'y a probablement pas un seul pays (y compris les pays socialistes), où l'intervention de l'Etat ait été à la fois aussi ancienne, aussi historiquement importante... et aussi longtemps inopérante qu'en France: la création des bibliothèques municipales par le gouvernement révolutionnaire, il y a deux siècles, est un fait unique, sans précédent, sans équivalent, et sans reproduction ultérieure nulle part. Unique, mais aussi paradoxal: en confisquant le patrimoine fabuleux des collections privées (celles du clergé en 1789, celles de la noblesse en 1792) afin de le mettre à la disposition de la nation, puis en le confiant aux districts en 1794 et aux municipalités en 1803, l'Etat accomplissait coup sur coup la nationalisation (acte centralisateur, étatique) et la décentralisation intégrale (c'est à dire l'anti-étatisation)".

Aussi longtemps inopérante, certes. Mais, et par étapes successives, la situation a progressivement évolué jusqu'à aujourd'hui où, d'une part l'état participe pour beaucoup et de plus en plus à l'évolution de la bibliothèque publique et d'autre part la bibliothèque est devenue un partenaire culturel reconnu.

La première intervention de l'Etat allait être suivie de quelques autres, presque aussi spectaculaires, deux ou trois fois par siècle: d'abord, en 1822, la création de l'Inspection Générale des bibliothèques, puis le classement de certaines bibliothèques en 1897 et 1931 pour en arriver, en 1945, à la création d'une Direction des Bibliothèques de France. Il s'agissait alors essentiellement de mesures de contrôle et d'encadrement plus que d'une réelle volonté de développer la lecture.

Dans l'intervalle de ces décisions, l'Etat se désintéressait à peu près totalement de l'affaire et la grande majorité des municipalités faisait de même, ce qui explique le retard considérable de la France au milieu du XXe siècle, retard que des actions ambitieuses allaient tenter de combler.⁽⁴⁾

3: Voir: "Les Bibliothèques Publiques en France", ENSB, 1977.

Mais en quoi donc consistent ces "ambitieuses" mesures?

Avant tout, entre 1945 et 1968, l'Etat va prendre en charge la construction de bibliothèques centrales de prêt dans cinquante et un départements.

Parallèlement, les efforts de la Direction des bibliothèques sont tournés vers les bibliothèques universitaires auxquelles la grande majorité des crédits sont affectés en raison de l'augmentation massive du corps étudiant en forte hausse dans les années soixante: de 1960 à 1975 le nombre des étudiants a plus que triplé!

Pendant cette période, les bibliothèques publiques sont donc loin d'être une priorité nationale.

En 1968, le groupe de travail constitué à la demande du Premier Ministre Georges Pompidou rédige un rapport faisant apparaître la situation consternante de la lecture en France, et proposant un plan de développement.

H. Comte (op.cit.) parle de "*l'état encore embryonnaire du développement de la lecture publique en France*" mis à jour par ce rapport...

Diverses mesures importantes sont donc prises, dont les deux principales sont:

- la création d'un service de la lecture publique au sein de la Direction des Bibliothèques

- et en 1976, la création d'une Direction du Livre au sein du Ministère de la Culture

De 1969 à 1981, on voit aussi apparaître vingt-six nouvelles bibliothèques centrales de prêt portant leur total à soixante-dix-sept.

Une politique incitatrice à l'égard des villes est engagée: subventions annuelles de fonctionnement, subventions d'aide à la construction etc... Cette politique eût des résultats indiscutables, de nombreuses villes décidant alors de construire une ou plusieurs bibliothèques.

Mais ces efforts, bien qu'importants, n'étaient cependant pas à la mesure des besoins entraînés par un retard accumulé sur près de deux siècles. C'est pourquoi, en 1982, une politique de plus grande ampleur fut mise en oeuvre, avec la double ambition de combler définitivement ce handicap et de faire entrer les bibliothèques dans le XXIème siècle. Des moyens, en apparence contradictoires, furent employés pour réaliser ces objectifs.

L'intervention de l'Etat se fit dans une double direction:

4: Voir l'article de M.O. Baruch, J.L. Cordebard et M. Richard "Une politique du livre et de la lecture" dans "L'année des Lettres 1988". Paris: La Découverte, 1988. pp.269-282.

- d'abord, par une participation financière considérable
- ensuite par la décision de décentraliser complètement le fonctionnement des bibliothèques publiques.

Ainsi, le budget de la Direction du livre fut multiplié par quatre en deux ans, ce qui ne s'était jamais vu: les moyens financiers mis en jeu dépassaient tout ce qui avait pu être fait auparavant.

Depuis 1968, l'Etat avait accentué son aide financière mais à partir de 1981 les subventions spécifiques se multiplient pour inciter les administrations municipales à développer les services de lecture: subventions pour les constructions, les acquisitions, l'automatisation, les équipements audiovisuels, la préservation, l'accroissement et la mise en valeur du patrimoine, le recrutement du personnel qualifié. Ces interventions financières spécifiques seront supprimées à partir de 1986 et remplacées par une dotation globale de l'Etat qui laisse ainsi une plus large autonomie de décision au pouvoir municipal.⁽⁵⁾

Les mesures de décentralisation entraient en vigueur le 1er janvier 1986: cette date marque un tournant important dans l'histoire des bibliothèques. Un nouveau partage des compétences entre l'Etat et les autres collectivités publiques venait de se mettre en place.

5:Noé Richter consacre un chapitre de son ouvrage "Administration des Bibliothèques" (Le Mans: Université du Maine, 1987) aux bibliothèques des collectivités territoriales

I-1-2 ...à la veille de la rencontre.

"S'il fallait situer les bibliothèques dans le champ de la politique culturelle, on pourrait dire qu'elles se trouvent à un endroit assez particulier, qui leur a valu, depuis fort longtemps, l'attachement des pouvoirs publics. Elles se trouvent à mi-chemin entre la formation et la culture. Dans ce sens, elles ont un rôle social spécifique à jouer."

E. Tripet⁽⁶⁾ situe ainsi en quelques lignes la place de la bibliothèque publique dans la société moderne ainsi que le rôle prépondérant qu'elle a à tenir, entre formation et culture.

Dans son étude sur le développement des bibliothèques publiques réalisée pour l'UNESCO en 1983, H.C. Campbell⁽⁷⁾ met également l'accent sur l'importance de l'intervention des pouvoirs publics dans le développement de la lecture publique:

"Les bibliothèques publiques font partie intégrante des infrastructures éducatives et culturelles nationales. Les services qu'elles rendent attestent des efforts que font les pouvoirs publics pour assurer à tous un libre accès à l'information."

Mais il met en valeur, surtout, l'action de l'UNESCO dans ce domaine.

C'est en 1949 que l'UNESCO a publié le "Manifeste sur la Bibliothèque Publique" qui a fourni une ligne directrice pour l'expansion des services de bibliothèques dans le monde entier pendant deux décennies....

Ce manifeste constitue une charte fondamentale pour ce qui est de l'élaboration d'une planification et de la formulation d'objectifs nationaux en matière de bibliothèques publiques.

Les articles les plus importants de ce manifeste, qui permettent de distinguer les bibliothèques publiques des autres types de services de bibliothèque, sont les suivants:

- La bibliothèque publique doit être une force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information; elle est un instrument indispensable au développement de la paix et de la compréhension entre les peuples et les nations.

6: Actes des Journées d'Etudes sur les Bibliothèques et la Lecture Publique. Les Editions IES, n°1, 1979, p.183.

7: "Le développement des systèmes et des services de bibliothèques publiques" UNESCO, 1983, pp.18-25.

- La bibliothèque publique doit être d'accès facile et ses portes doivent être ouvertes également à tous les membres de la communauté.

- La bibliothèque publique doit être financée en totalité par l'Etat ou les collectivités locales; ses services ne doivent donner lieu à aucun paiement de la part des usagers.

A l'occasion de l'Année Internationale du Livre⁽⁸⁾, l'UNESCO a demandé à la section des bibliothèques publiques de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires (IFLA) d'établir une version révisée du manifeste en tenant compte de l'évolution de la question et des changements qui étaient intervenus depuis près de vingt-cinq ans.

En voici quelques passages qui mettent en relief la place attribuée à la bibliothèque pour la diffusion des sciences:

La bibliothèque publique a pour tâche de reposer l'esprit de l'homme en lui fournissant des livres pour son délasserment et son plaisir, de venir en aide à l'étudiant et de faire connaître les progrès de la technique, de la science et de la sociologie....

La bibliothèque publique doit donner aux adultes et aux enfants la possibilité de marcher de pair avec leur époque, de ne jamais cesser de s'instruire et de se tenir au courant des progrès accomplis dans les sciences et dans les arts. Présentées de manière attrayante et sans cesse remises à jour, ses collections doivent être la preuve vivante de l'évolution du savoir et de la culture...

Au total, la bibliothèque publique doit avoir des ouvrages et de la documentation sur tous les sujets afin de pouvoir satisfaire les goûts de tous les lecteurs, quelles que soient leur instruction ou leur culture....

La bibliothèque publique est tout naturellement le centre culturel de la communauté, où se réunissent des gens ayant des intérêts semblables. Elle doit donc disposer des locaux et du matériel nécessaires pour organiser, à l'intention des adultes et des enfants, des expositions, des discussions, des conférences, des concerts et des projections de films.

On voit comment ce manifeste dégage des priorités pour l'action de la bibliothèque: accès universel au savoir et surtout multidisciplinarité des collections, qui doivent permettre d'être en prise directe sur la réalité et de suivre l'évolution du progrès.

Développer les fonds scientifiques, au même titre que les fonds d'autres natures, fait partie des missions essentielles qui sont dévolues à la bibliothèque publique.

La notion d'animation est également présente dans le texte, en tant que mission prioritaire.

Voilà franchie la première étape: celle de la mise en place de la structure. Mais cela suffit-il à constituer la "niche écologique" qui va pouvoir abriter et permettre la croissance de la culture scientifique?

Il semble que cela n'ait pas été le cas, malgré les efforts des professionnels et leurs tentatives de prendre en compte ce versant de la culture. Déjà, au sein de la profession, en 1962, le retard français dans le domaine de la vulgarisation est un fait acquis:

"la vulgarisation scientifique trouve en France un climat assez défavorable. Une large fraction de la société française est imprégnée d'une culture traditionnelle à dominante littéraire, artistique, historique. Les attitudes scientifiques, techniques, expérimentales sont minoritaires. Cette orientation ne répond pas aux exigences du monde moderne et est à la source de graves difficultés".⁽⁹⁾

Exceptionnellement tout de même, dans les publications professionnelles, à côté d'articles au contenu à peu près similaire à celui cité ci-dessus, on trouve des indications pour aider à la constitution des fonds de vulgarisation, avec des propositions de titres d'ouvrages: il s'agit bien sûr toujours du minimum indispensable.

Par contre, aucune mention n'est faite de l'animation. La bibliothèque n'a pas encore saisi cet outil multiforme et multifonction.

Il faudra attendre quelques années encore avant qu'elle n'entre en bibliothèque et y déploie ses atouts.

Ce sera la seconde étape de la construction de la niche écologique nécessaire, sujet du second chapitre que nous développerons après avoir auparavant découvert le public de "la municipale".

9: Hassenforder (Jean). Le rôle éducatif de la bibliothèque et la diffusion des connaissances scientifiques. Bulletin d'information de l'A.B.F. Mars 1962, n°37, pp.21-24.

I-1-3 "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es"

Parmi les préoccupations essentielles et actuelles des bibliothèques, il est deux grands axes de réflexion qui les animent et qui sous-tendent ses orientations ces dernières années. Ils peuvent être résumés fort simplement:

- d'une part une étude de plus en plus poussée des publics, en termes d'attentes, de besoins, de satisfaction...

- d'autre part l'adaptation des techniques de management (marketing, ressources humaines, analyse de la valeur, gestion de la qualité, évaluation) aux services d'information, techniques qui risquent de bousculer les traditions de la bibliothéconomie.

Ce sont les nombreuses études sur les publics et plus particulièrement les données statistiques concernant la fréquentation de la bibliothèque et le type de public qui l'utilise que nous allons prendre en considération maintenant.

Le type de public est très fortement révélateur du type d'activités qui se développent dans les bibliothèques...au même titre que les activités proposées sont susceptibles d'attirer un public nouveau.

"Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es" prône la sagesse populaire. Rallions-nous à ce proverbe.

Qui donc fréquente la bibliothèque?
Au service de quels publics est-elle?

Quel est le portrait du lecteur que l'on rencontre dans nos bibliothèques municipales françaises?

Il nous semble essentiel de présenter, même sommairement, les quelques chiffres les plus significatifs.

En 1973, 13% des français de plus de quinze ans sont inscrits en bibliothèque. Ils sont 14% en 1981 et 16% en 1988. Alors que les hommes étaient en 1973 les plus nombreux à lire et, quand ils lisaient, à lire beaucoup, les femmes arrivent aujourd'hui en tête pour la plupart des pratiques liées au livre et à la lecture...

Voilà quelques données recueillies grâce à la plus grande enquête nationale réalisée dans le domaine "Les pratiques culturelles des Français (1973-1989)"⁽¹⁰⁾

On y apprend aussi que le pourcentage de lecteurs a plus fortement augmenté depuis quinze ans chez les femmes que chez les hommes, et surtout qu'il a poursuivi sa croissance chez les premières après 1981, alors qu'il se mettait à diminuer chez les seconds. En outre, parmi les forts lecteurs, les

10: Enquête réalisée par O.Donnat et D.Cogneau. La Documentation Française/La Découverte, 1989. pp.77-100.

femmes ont moins réduit la quantité de leurs lectures que les hommes.

Le rapport entre les hommes et les femmes est en 1988, tant au niveau de la lecture en général que de la proportion de forts lecteurs, exactement l'inverse de ce qu'il était en 1973; la régularité avec laquelle la tendance s'est renversée laisse penser qu'il s'agit d'un mouvement en profondeur. Ces données présentent une réelle importance pour le sujet qui nous préoccupe: ces chiffres nous aideront à mieux comprendre l'impact -plutôt faible- du livre de vulgarisation scientifique.

On constate donc que depuis 1973, le pourcentage de Français inscrits dans une bibliothèque a augmenté de façon modérée mais régulière, sans que la structure de cette population ait évolué de manière notable: en 1988 comme en 1973, ce sont les jeunes, en particulier les 15-19 ans, les cadres supérieurs et moyens, et dans une moindre mesure les employés qui s'inscrivent dans une bibliothèque. Si l'on raisonne non plus en termes d'inscriptions mais de fréquentations déclarées, on constate qu'en réalité 23% des Français -près d'un français sur quatre- fréquentent au moins occasionnellement une bibliothèque.

Les catégories de population qui constituent le public privilégié des bibliothèques se distinguent moins par le caractère massif de leur pratique -58% des cadres et professions intellectuelles supérieures ne vont jamais dans une bibliothèque- que par le fait qu'elles comptent en leur sein une minorité qui les fréquente assidûment.

Ces données statistiques sont intéressantes dans la mesure où elles font intervenir les critères de sexe, catégorie socio-professionnelles etc.. qui, comme nous le verrons par la suite, jouent un rôle important dans la répartition du lectorat, et notamment pour ce qui concerne la vulgarisation scientifique.

Mais le cadre structurel n'était rien sans l'outil: la vulgarisation passe, en effet, par un ensemble de pratiques que l'on peut regrouper sous le terme générique d'animation. Avant l'émergence de la vulgarisation en bibliothèque, la bibliothèque utilisait déjà cet outil maniable pour mettre en valeur les autres secteurs de la bibliothèque.

Cependant, le concept d'animation n'est entré qu'à petits pas sur la scène culturelle; c'est cette progression que nous allons tenter de reconstituer pour arriver à son introduction en bibliothèque en tant que vecteur essentiel de la culture scientifique.

I-2 L'ANIMATION: ARTILLERIE LOURDE AU SERVICE DE LA CULTURE

I-2-1 Premières avancées sur la scène culturelle...

La date de la création du Ministère des Affaires Culturelles, en 1959, avec A. Malraux, est un repère historique important pour fixer le cadre d'émergence du concept d'animation. Une véritable planification culturelle débute en France à cette époque, pendant le IV^e Plan. ⁽¹¹⁾

C'est précisément au sein de la commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique nouvellement créée ⁽¹²⁾, que l'animation va s'insérer dans cette politique culturelle menée par l'Etat.

La notion d'animation apparaît de manière institutionnelle au moment de la création des premières Maisons de la Culture, puis va prendre le pas sur les grandes fonctions du Ministère qui avaient été déterminées par le Ve Plan, c'est à dire la protection, la formation, la création, la diffusion...

Ces fonctions disparaîtront progressivement pour laisser la place à celle d'animation. Cette notion va continuer à se développer pendant le VI^e Plan ainsi que pendant la préparation du VII^e grâce aux multiples expériences menées par les Maisons de la Culture.

B. Seibel ⁽¹³⁾, à qui est empruntée cette chronologie, évoque en ces termes l'idéologie dominante de l'époque constituée autour de

"...l'important discours incantatoire basé sur l'idée de la démocratisation de la culture et sur la nécessité de sa diffusion auprès du plus grand nombre possible".

Dans le cadre des bibliothèques, la notion d'animation émerge progressivement dans les textes administratifs où il est d'abord question "d'activités d'extension", terme qui recouvre tout ce qui ne fait pas partie des activités traditionnelles de conservation et diffusion des documents.

Cette nouvelle conception du rôle des bibliothèques sera développée dans le rapport ⁽¹⁴⁾ du groupe interministériel remis au premier ministre de l'époque, M. Georges Pompidou: la bibliothèque ne doit plus se contenter de conserver et

11: années 1961 à 1965

12: Commission qui sera ensuite reconduite dans le Ve Plan (1966-1970)

13: Bernadette Seibel est sociologue, auteur de nombreuses recherches sur les bibliothèques

14: Rapport dont il a déjà été fait mention dans le premier chapitre

diffuser des livres, elle doit devenir un centre de documentation accessible aisément au lecteur ainsi qu'un centre de vie sociale et culturelle, en développant des activités d'animation.

On observe donc, au début des années 70, une "convergence entre les objectifs officiels d'une politique de développement culturel et les transformations souhaitées pour l'institution bibliothèque" (Seibel) . A côté de la fonction de conservation / diffusion, est présentée une nouvelle fonction, celle d'animation; celle-ci deviendra un instrument au service de l'éducation permanente et de la vie culturelle des communes, grâce à l'organisation d'activités nouvelles: l'animation sera peu à peu prise en compte dans le budget des communes. Elle en est maintenant un des postes les plus importants.

A l'heure actuelle, "l'animation est au coeur de la bibliothèque publique, elle est partout, elle donne vie à l'ensemble" dit J. Gascuel⁽¹⁵⁾, "elle a plusieurs rôles et investit plusieurs lieux".

Mais derrière ce concept flou d'animation se cachent de multiples enjeux: celui d'une nouvelle définition de la compétence professionnelle, ainsi que d'une nouvelle organisation sociale d'abord au sein de la bibliothèque, ensuite entre la bibliothèque et ses partenaires.

Par l'introduction de nouveaux modes de transmission des connaissances en rupture avec le modèle scolaire, l'animation veut contribuer à favoriser l'apparition de nouveaux modes d'apprentissage.

Enfin, un autre enjeu essentiel est la promotion de nouveaux contenus culturels, tels que la vulgarisation scientifique.

15: Voir le texte de son intervention aux journées d'étude "Animation et Bibliothèques" organisées par l'ENSB en avril 1984. pp.63-73.

I-2-2 Une pédagogie aux antipodes de l'école

Bien souvent, ce sont ses finalités qui servent à la définir, et non les pratiques réelles qu'elle met en jeu.

Si on la définit par ses finalités, l'animation se distingue de l'éducation par le fait qu'elle n'a pas pour objet, contrairement à celle-ci, d'apporter un message ou un savoir: elle a pour but, au contraire, de permettre à une population donnée de prendre conscience de son vécu et de l'aider à élucider les diverses options possibles de la vie quotidienne.

La notion d'animation marque la spécificité d'une "pédagogie qui prendrait ses distances par rapport à l'école en atténuant la référence éducative à un savoir" pense Michel Simonot⁽¹⁶⁾.

Antidote des méthodes traditionnelles d'enseignement, pour B. Seibel⁽¹⁷⁾, l'animation est un mode d'action en perpétuelle redéfinition, procédant par innovation, c'est à dire par adaptation aux besoins des nouveaux groupes sociaux.

Pour P. Moulinier⁽¹⁸⁾, "quel que soit son champ d'application, l'animation, au moins dans sa visée théorique, semble multiplier trois processus conjoints".

Il distingue:

- "un processus de dévoilement: l'animation vise à créer les conditions pour que tout groupe social, et tout homme se révèle à lui-même des problèmes, des interrogations... Elle est un facteur de conscientisation;

- un processus de mise en relation des hommes entre eux ou des publics avec les oeuvres ou les créateurs... L'animation vise à instaurer la communication et le dialogue, soit par la concertation, soit par le conflit;

- un processus de créativité par l'interrogation des groupes et des personnes sur leur relation avec leur environnement."

La bibliothèque a donc, dans les années 60, cherché à exploiter ce nouveau gisement. Une évolution massive de l'offre -en termes de biens et de services- s'est réalisée dans ce contexte d'expansion de la lecture publique.

16: "Les animateurs socio-culturels" PUF; 1974.

17: Données extraites de sa contribution aux journées d'étude "Animation et Bibliothèques". ENSB, 1984. pp.8-16.

18: "L'animation et les animateurs à travers la littérature spécialisée. Juin-Nov 1976. Service des Etudes et de la Recherche. Secrétariat d'Etat à la Culture.

Nous ne nous poserons pas de questions plus précises quant au développement des diverses modalités de l'animation en bibliothèque: quelques importantes recherches ont déjà été réalisées dans ce sens, qui mettent justement en relief l'anonymat réservé à la vulgarisation il y a encore dix ans⁽¹⁹⁾. Seulement 14% des bibliothèques (au niveau national) consacraient ou avaient consacré des animations à la science et aux techniques.

Les questions que nous nous attacherons à résoudre ont trait exclusivement à ce volet de l'animation. En étudiant l'offre de la bibliothèque dans ce domaine, nous serons amenés à voir si celle-ci est restée stable ou si elle a évolué, si, par ailleurs, parmi les professionnels existe un consensus ou des divergences de position importantes sur la définition des pratiques, ou si encore les activités menées sont spécifiques à l'institution bibliothèque ou si elles sont empruntées à d'autres institutions de diffusion culturelle.

Mais qu'est-ce donc que cette culture scientifique, qu'a-t-elle de si différent qui fasse qu'on la distingue de la "culture tout court" ou de la "culture en général", pourquoi tantôt culture scientifique, tantôt vulgarisation scientifique?

Il est temps d'aborder quelques définitions et de tenter de cerner l'importance et les enjeux liés à ces termes qui ont tendance à prendre parfois des allures de formules magiques.

19: Voir notamment l'ouvrage de B. Seibel "Bibliothèques municipales et animation. Dalloz, 1983.

I-3 LA SUPREMATIE D'UNE LECTURE SCIENTIFIQUE DU REEL

Pour Paul Caro, la publication, en 1686, des *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*, de Bernard le Bovier de Fontenelle et l'accueil enthousiaste que reçut cet ouvrage marquent la naissance de la vulgarisation scientifique).

Pour Daniel Raichvarg et Jean Jacques, à qui l'on doit la première histoire de la vulgarisation des sciences⁽²¹⁾ "*...fixer la date de naissance de la vulgarisation ne peut relever que de l'arbitraire..*"

Mais c'est effectivement vers la fin du XVIIe siècle que le nombre de publications scientifiques croît de plus en plus rapidement, aussi bien en quantité qu'en qualité et qu'apparaissent en conséquence les premiers livres de vulgarisation dont l'ambition est de traduire, pour ceux qui ne le comprennent pas immédiatement, ce qui a été dit dans le langage de la science.

La vulgarisation connut de grands succès pendant les siècles suivants mais atteignit son âge d'or pendant tout le XIXe. La première tentative de communication scientifique publique à grande échelle de notre siècle est marquée par le maintien du Palais de la Découverte, après l'Exposition Universelle de 1937, où il avait obtenu un grand succès.

D'autres organismes sont, en France, chargés de la diffusion scientifique et technique: le Centre National des Arts et Métiers, le Muséum d'Histoire Naturelle, la toute nouvelle Cité des Sciences et de l'Industrie, la douzaine de C.C.S.T.I.⁽²²⁾ répartis sur l'ensemble du territoire national...pour ne citer que les plus connus.

On le voit, la problématique de la diffusion de la culture scientifique n'est pas récente.

De publications de chercheurs en création d'organismes spécialisés, de colloque national en loi d'orientation, la culture scientifique, si elle ne déplace pas toujours (ou pas encore!) le "grand public" a su mobiliser l'intérêt, à la fois des pouvoirs publics et des scientifiques.

Nous serions presque tenté de croire que tout a déjà été dit dans ce domaine, tant la littérature sur la question est abondante...

20: C'est dans le cadre de la célébration du Cinquantenaire du CNRS que Paul Caro a prononcé une conférence intitulée "La vulgarisation scientifique est-elle possible?"

21: "Savants et ignorants: une histoire de la vulgarisation des sciences" Paris: Le Seuil, 1991.

22: C.C.S.T.I.= Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle

Sociologues, psychosociologues, linguistes, didacticiens, philosophes, sémioticiens...ont passé et passent encore au crible la vulgarisation scientifique.

Quelquefois louée, présentée même comme la seule chance de survie de l'homme dans un monde possédé par sciences et techniques indomptées; fort souvent dénoncée comme appareil idéologique propre à reproduire les inégalités: prises de positions radicales, polémiques acharnées, le débat est loin d'être clos.

Des recherches théoriques menées depuis une quinzaine d'années il s'agira de dégager en premier lieu une définition du concept de "culture scientifique". Puis d'y chercher des réponses à un certain nombre de questions essentielles et préliminaires à notre étude mais néanmoins essentielles.

Culture ou vulgarisation? Que se cache-t-il sous ces termes?

Quels sont les objectifs visés par la vulgarisation?

Quelles sont ses limites et contraintes?

A-t-elle un ou des publics privilégiés?

I-3-1 Une culture à partager

Est-il bien nécessaire de s'attarder sur une définition de la culture ? Ne pourrait-on pas tout simplement la définir comme une manière de vivre son quotidien avec toutes ses contraintes, en lui donnant un sens? C'est ainsi que la définit Dominique Grootaers⁽²³⁾ dans son ouvrage "Culture mosaïque".

"Il est de bon ton, chaque fois que l'on parle de culture, de risquer une définition nouvelle, de préférence sous forme de boutade désenchantée, ou de professer qu'il n'y a pas de définition possible. Monnaie à cours forcé, inconvertible et dévalué, le mot de culture est donc un piètre instrument pour le commerce des esprits et contribue par là à nourrir malentendus, méfiance, indifférence".

Jacques Rigaud⁽²⁴⁾ résume en quelques lignes d'éternelles polémiques et toute l'ambiguïté de cette notion. Faute de pouvoir la synthétiser, on la scinde habituellement en divers éléments -le livre, la musique, le théâtre, le cinéma, la danse, etc...- avec pour chacun de ces domaines un public, des créateurs, des médiateurs... Chacun de ces domaines pouvant à son tour faire l'objet d'une culture particulière (la culture rock, la danse contemporaine ou le livre de vulgarisation scientifique).

En accord avec Edgar Morin (op.cit.) qui défend ce point de vue de polyculturalité de nos sociétés contemporaines - culture(s) religieuse(s), culture nationale (intégrant des cultures ethno-régionales), "culture de masse" syncrétique (que véhiculent les grands médias), culture scientifique et enfin ce qui était considéré il y a deux siècles comme la culture et que nous nommerons culture humaniste- nous partirons du postulat qu'il existe une culture scientifique disjointe et différenciée d'une culture humaniste (qui englobe les lettres classiques la philosophie et les sciences humaines).

Au cours du temps et fruit de longs débats, un consensus s'est imposé pour affirmer l'idée d'une culture scientifique à partager plutôt que celle d'une vulgarisation à dispenser. En effet, la différence entre ces deux notions, fort souvent utilisées de manière interchangeable, est bien réelle et il ne s'agit nullement d'une querelle de pure forme à propos d'une terminologie qui assimilerait la vulgarisation au vulgaire.

La notion de culture sous-entend celle de patrimoine commun, de partage de repères identiques, d'appartenance à une histoire et à un vécu sinon semblable du moins ressemblant.

23: GROOTAERS (Dominique). Culture Mosaïque: approche sociologique des cultures populaires. Lyon: Chronique sociale, 1984. 239p.

24: RIGAUD (Jacques). La culture pour vivre. Paris: Gallimard, 1975. 442p.

Qui dit culture dit communauté de pensée ou "partage du savoir" suivant l'expression maintenant consacrée de Philippe Roqueplo.⁽²⁵⁾

La notion de culture englobe également une "façon d'être" ou des "attitudes" de voir ou de penser.

Huet et Jouary⁽²⁶⁾ expriment en ces termes leur point de vue:

"La culture scientifique est en effet autre chose qu'une somme: c'est aussi une tournure de pensée, un esprit critique en constant éveil, une imagination à nourrir. Elle n'est pas qu'un respect des acquis: elle doit être une suspicion raisonnée à leur égard."

La notion de vulgarisation suppose un rapport hiérarchique: la connaissance, possédée par la minorité des "savants" est distribuée parcimonieusement aux "ignorants". Cette relation de type unidirectionnel, ce rapport d'inégalité totale entre celui qui est plein de savoir d'un côté et celui qui est plein d'ignorance de l'autre, ont largement été remis en cause notamment -et de manière très soutenue- par Jean-Marc Lévy-Leblond⁽²⁷⁾.

Mais d'autres approches sont possibles, qui n'opposent pas les deux notions d'une manière aussi fondamentale.

Paul Caro divise en trois étapes le transfert de la connaissance scientifique. La vulgarisation en constitue la troisième étape, les deux précédentes étant la production même de la science et la diffusion de la connaissance scientifique au sein de la communauté scientifique. Cette approche concilie harmonieusement les notions complémentaires, et non pas contradictoires, de "culture scientifique" et "vulgarisation scientifique", la vulgarisation constituant une étape dans l'acquisition de la culture scientifique et technique.

En fait, comme on peut le lire dans l'introduction de l'ouvrage "Vulgariser: un défi ou un mythe?"⁽²⁸⁾,

"Parler de la vulgarisation aujourd'hui, c'est d'abord rendre compte d'une diversité de pratiques. Car la

25: ROQUEPLO (Philippe). Le partage du savoir. Paris: Le Seuil, 1975.

26: HUET (Sylvestre), JOUARY (Jean-Paul). Sciences: les français sont-ils nuls. Jonas, 1989.140p.

27: Jean-Marc Lévy-Leblond s'exprime à ce sujet dans de nombreuses articles (voir: Mettre la science en culture. ANAIS, 1986.

28: Ouvrage collectif sous la dir. de AIT EL HADJ (Smaïl) et BELISLE (Claire). Lyon: Chronique Sociale, 1985.

vulgarisation scientifique, quel que soit le contexte - émission radiophonique, télévisuelle, conférence, exposition, livre, revue spécialisée, visite d'entreprise, etc.- n'est actuellement ni une technique spécifique, ni un discours homogène. Elle est d'abord un ensemble de pratiques où s'affrontent différentes instances, différents enjeux, différents niveaux de légitimité. Ces pratiques ont en commun de vouloir instaurer, ailleurs que dans les lieux habituels de la formation, une communication entre spécialistes et non-spécialistes, portant sur les questions scientifiques et technologiques."

Et c'est bien en termes d'analyse de pratiques que nous aborderons la vulgarisation.

I-3-2 Diffusion, information, séduction, motivation, initiation, mobilisation...quelle ambition!

Les objectifs de la vulgarisation sont multiples, et, pour bien comprendre les processus qu'elle met en oeuvre, il appartient de les connaître avec quelques détails.

Par delà déclarations péremptoires et discours pompeux sur l'appropriation la plus large possible, par le plus grand nombre possible, des démarches, enjeux et questionnements des sciences et des technologies, il semble souhaitable, dans un souci de précision, d'essayer de mieux définir ces objectifs qui président à la démarche vulgarisatrice.

De nombreux auteurs ont tenté de les cerner. Beaucoup de définitions restent aussi vagues qu'ambitieuses:

"...L'un des objectifs principaux doit être de situer les connaissances ou les recherches dans un mouvement, ensuite de situer les acteurs réels, les problématiques, la présentation de la diversité et de la complexité des phénomènes et des organisations"(Huet et Jouary, op.cit.).

D'autres ne sont pas plus satisfaisantes.

Pour reprendre une définition qui, grâce au mot "lecture" fait un clin d'oeil au monde des bibliothèques, on pourrait citer la formule de Pierre Fayard:

"L'un de ses objectifs consiste en ce que soit reconnue la suprématie d'une lecture scientifique du réel."(29)

Dans l'ensemble des productions de vulgarisation -articles journalistiques, émissions radiophoniques ou télévisuelles, livres, expositions, etc...- le modèle proposé par Claire Bélisle (op.cit.) en distingue cinq types: des objectifs de diffusion, des objectifs d'information, des objectifs de motivation-séduction, des objectifs d'initiation et des objectifs de mobilisation.

Objectifs de diffusion:

La vulgarisation a d'abord eu ce premier sens de diffuser, publier, mettre à la disposition du grand nombre. Cet objectif de mise à disposition ne préjuge en rien de la forme des informations vulgarisées. L'obstacle à vaincre est ici la non-accessibilité matérielle des informations scientifiques.

Objectifs d'information:

Les objectifs d'information vont d'abord chercher à éveiller l'intérêt des lecteurs, non pour tout dire, mais pour faire comprendre l'importance d'un problème, d'une situation et pour familiariser globalement avec le monde de la science et de la technique. La vulgarisation peut s'intéresser aux contextes de la science...faire connaître les grands courants de la pensée scientifique moderne...Plus ponctuelles et limitées sont les

29: Tiré d'un article intitulé "vulgarisation et pensée stratégique" publié dans le n°5 de la revue Alliage (Automne 90)

informations sur les découvertes scientifiques ou les présentations d'applications de la science.

Objectifs de motivation-séduction:

Le besoin de nouveauté est celui que la vulgarisation essaie de satisfaire lorsqu'elle met en oeuvre des objectifs de motivation-séduction; c'est ici que s'imisce l'immense territoire du jeu, du gratuit, de l'imaginaire, du plaisir qui ne sert à rien.

Objectifs d'initiation:

il s'agit ici des actions de vulgarisation qui visent à une initiation à la démarche scientifique proprement dite. Ce n'est qu'en connaissant les grands principes des processus scientifiques qu'il est possible d'en maîtriser les conséquences sociales.

Objectifs de mobilisation:

La démarche vulgarisatrice vise ici à faire comprendre non pas les principes scientifiques, mais les conséquences sociales, économiques, politiques, écologiques des choix à base scientifique et technologique. Il s'agit d'aider le corps social à mesurer l'impact sur la vie quotidienne et à prendre position face à des choix qui sont faits souvent à un niveau national.

La vulgarisation scientifique, on le voit, tire tous azimuts et ses objectifs sont presque aussi nombreux que ses moyens de diffusion. C'est d'ailleurs ce qui fait que de tout temps il a été malaisé de cerner ses contenus et ses ambitions. C'est aussi peut-être ce qui permet à ses détracteurs de trouver des failles à ce majestueux édifice.

I-3-3 Du laboratoire au plateau de télévision

"La manière dont les grands médias parlent de sciences et de technologies ne peut que creuser l'écart entre l'activité réelle des chercheurs et des ingénieurs et l'image que l'on en donne. Du laboratoire au plateau de télévision un abîme se creuse"

disent Huet et Jouary (op.cit.).

C'est à la télévision que le bilan de la communication de la science est le plus désastreux, analyse M. Barrère⁽³⁰⁾. Au début de l'année 1989, le rapport⁽³¹⁾ réalisé par Jean Audouze et Jean-Claude Carrière à la demande du Ministère de la Recherche et de la Technologie et du Ministre chargé de la Communication a constaté que la télévision française était un "cimetièrre" et qu'il n'existait aucune émission scientifique s'intéressant à l'ensemble de la science. Hormis les informations à caractère spectaculaire dispensées au journal télévisé, la science n'encombre pas nos écrans.

Non, elle ne fait pas bon ménage avec les médias de masse car comment la vulgariser? Il s'agirait en premier lieu de faire comprendre que *"découvrir ce n'est pas voir: c'est deviner ce qu'il faut voir et comment il faut le voir"*⁽³²⁾.

Les médias sont peu aptes à satisfaire ces conditions. D'ailleurs, cette démarche suppose une culture générale et un esprit critique qui devraient s'acquérir en amont. Mais l'école ne devrait-elle pas être le lieu de ces premières acquisitions fondamentales?

"Axée sur les acquis de connaissances plutôt que sur l'émergence des intérêts, le développement des attitudes, des démarches, la formation critique ou encore la mobilisation du savoir,"⁽³³⁾

il en résulte selon Giordan et Souchon, qu'elle ne fournit pas aujourd'hui le bagage intellectuel optimal adapté aux caractéristiques de la société actuelle.

Ce qui est ensuite reproché aux grands médias, c'est de réduire la science à une collection d'objets d'émerveillement, de n'en montrer que le sensationnel et le spectaculaire: la tâche ardue du scientifique est loin de ressembler à ce qu'on veut bien nous en montrer.

30: Martine BARRERE, journaliste scientifique, fait le point sur "La communication de la science" dans le volume Symposium (Les Enjeux, I) de l'Encyclopaedia Universalis, pp.290-295

31: La science et la télévision

32: Huet et Jouary (op.cit.)

33: Voir le n°20 de Culture Technique consacré aux jeunes et à la culture scientifique et technique

C'est ce qu'exprime fort justement Michel de Pracontal⁽³⁴⁾ :

"...Un article de vulgarisation sur les quarks est à la théorie des quarks réelle ce que le "ta ta ta ta " est à la Cinquième de Beethoven: un thème évocateur, sur lequel le vulgarisateur brode avec plus ou moins de talent. En somme le vulgarisateur ne dit pas la science -elle est indicible hors de son contexte pratique- il raconte des histoires de science".

N'est-ce pas déjà bien suffisant? Ces histoires de science sont-elles incapables de nous transmettre un savoir? Car, dans le fond, c'est là que réside le coeur de la polémique: la capacité de la vulgarisation à transmettre un savoir est contestée au plan cognitif. On l'accuse de publiciser les événements et de ne pas propager le savoir qui les produit.

C'est ce que remet en cause B. Schiele³⁵ en mettant en avant ses fonctions d'éveil et de socialisation. Son influence didactique faible doit être dissociée de l'importance du fait social qu'elle contribue à créer puis à enraciner "par la persistance des modèles qu'elle génère dans la conscience collective".

On le voit, le travail de la vulgarisation se ferait donc progressivement et en profondeur en favorisant non pas l'apprentissage de savoirs scientifiques mais en modelant l'opinion à long terme.

La bibliothèque municipale n'est-elle donc pas un lieu où l'opinion publique vient se faire à travers les produits qui sont proposés?

Le choix des acquisitions et des produits qu'elle diffuse au public ne lui confèrent-ils pas un certain pouvoir sur l'opinion?

34: L'imposture scientifique en dix leçons. La Découverte, 1986.

35: Contribution à l'ouvrage collectif "Vulgariser: un défi ou un mythe?" (op.cit.)

INTRODUCTION A LA SECONDE PARTIE

Nous avons suivi pas à pas la mise en place de la bibliothèque publique et vu comment la vulgarisation scientifique s'insère au centre de ses prérogatives,

- d'une part par l'intermédiaire des collections qui se doivent d'intégrer les matières dites scientifiques,

- d'autre part par l'espace de communication quelle doit réserver aux activités relationnelles via l'animation.

Nous avons vu aussi le rôle que joue depuis presque trente ans l'animation. La vulgarisation scientifique est entrée en bibliothèque par ce biais, au fil des années. Maintenant l'animation est largement utilisée, de façon presque systématique: tous les secteurs de la bibliothèque sont pris d'assaut par l'engouement des bibliothécaires pour ce nouveau moyen de communication, si riche en possibilités grâce à ses nombreux supports qui facilitent l'approche de publics de plus en plus diversifiés.

Le corps social, conscient plus que jamais des enjeux liés à la divulgation des découvertes scientifiques et de l'appréhension par le plus grand nombre de la science en train de se faire, se trouve en position d'attente et de demande: il n'est qu'à suivre en cet été 92 le procès du sang contaminé pour voir à quel point le public est prêt à demander des comptes aux scientifiques. Ceux-ci ont clairement un rôle politique et social à jouer qui se greffe, bien souvent malgré eux, à leurs recherches.

La bibliothèque a saisi les opportunités réunies qui s'offraient à elle (une structure accueillante, l'outil performant qu'est l'animation et une vague d'intérêt pour la vulgarisation) pour tenter de diversifier ses activités. Mais dans quels buts? Avec quels partenaires?

C'est en analysant la mise en oeuvre de l'animation en bibliothèque municipale que nous allons essayer de dégager sa situation réelle par rapport à la vulgarisation scientifique.

Nous aborderons ensuite le problème de la vulgarisation à travers la diffusion de l'écrit pour savoir si la bibliothèque remplit son contrat face aux objectifs premiers qui lui ont été fixés.

Enfin, nous essayerons de dégager les relations entre gestion des fonds scientifiques et animation. De quelle façon ces actions se complètent-elles, ou rentrent-elles en concurrence? L'une d'entre elles est-elle favorisée et si oui, pourquoi?

Avant d'entrer dans le sujet, il apparaît indispensable de présenter le terrain qui a servi à réaliser notre étude de cas (six bibliothèques de la région Rhône-Alpes) ainsi que la méthode utilisée.

II-1 Une région: Rhône-Alpes, et six bibliothèques

Les bibliothèques étudiées sont au nombre de six. Elles se situent toutes dans la région Rhône-Alpes et sont toutes des bibliothèques municipales. C'est d'ailleurs presque les seuls critères qu'elles aient en commun, hormis le fait qu'elles réalisent, toutes, des actions de vulgarisation scientifique.

LYON (418 476 habitants) : Bibliothèque de la Part-Dieu.

GRENOBLE (159 503 habitants) : Bibliothèque Grand'Place

VILLEURBANNE (118 330 habitants) : Maison du livre, de l'Image
et du Son

VALENCE (68 157 habitants) : Médiathèque Municipale et
Universitaire

ROMANS (33 888) : Médiathèque FANAL

MEYLAN (14 606 habitants) : Bibliothèque Grand Pré

La première constatation, au vu du nombre d'habitants de chaque site choisi, est que sont mêlées grandes agglomérations et villes petites et moyennes.

Il nous importait de voir représentées dans notre échantillon des villes aux tailles et aux structures économiques et culturelles très différentes, afin de pouvoir analyser l'influence du tissu local sur les choix effectués par la bibliothèque.

Cela nous permettra également de mettre à jour les stratégies utilisées par la bibliothèque pour entrer en contact avec les médiateurs scientifiques qui lui sont nécessaires pour la mise en place des activités de vulgarisation.

C'est pourquoi se cotoient par exemple Romans et Villeurbanne, ou Lyon et Meylan. Chacune de ces villes possède soit un grand pôle universitaire ou technologique, soit des laboratoires de recherche, soit un Centre de Culture Scientifique et Technique, soit une Boutique de Sciences, soit une délocalisation universitaire, un nombre plus ou moins élevé d'industries ou... rien de tout cela. Tout ce potentiel étant malgré tout localisé dans le périmètre plutôt restreint d'une même région, c'est à dire facilement accessible de quelque point que l'on se place.

Comment ces différents acteurs sont-ils utilisés par la bibliothèque?

Quelles sont leurs relations?

De quelle manière la "richesse" culturelle de la ville influence-t-elle sur l'activité de la bibliothèque?

La bibliothèque développe-t-elle des stratégies d'ouverture en cherchant des collaborations à l'extérieur de sa commune ou bien cultive-t-elle une forme d'opportunisme qui lui fait utiliser exclusivement ce qui se trouve à sa portée?

L'échantillon a été construit dans l'objectif, entre autres, de pouvoir apporter une réponse à ces questions. Il importait donc de sélectionner les bibliothèques non pas en fonction d'une similitude de situations locales mais bien au contraire en fonction de leurs différences, afin d'essayer de dégager des constantes au sein de cette diversité totalement représentative de la réalité.

Certaines sont "têtes de réseau", d'autres en sont simplement un maillon: ce critère nous permettra de voir qui impulse les activités, quelle marge d'autonomie -financière et morale- possède un élément du réseau pour effectuer ses choix.

Certaines bibliothèques sont récentes, d'autres implantées depuis de longues années dans leur municipalité. Certaines sont des constructions de prestige, d'autres sont abritées dans des locaux sans identité particulière: cela a-t-il une quelconque incidence sur les activités développées?

Tour d'horizon : les villes telles qu'elles se présentent

Les quelques lignes de présentation de chaque ville sont tirées des plaquettes d'information publicitaire distribuées par les Offices du Tourisme.

Il était intéressant, à double titre, de les consulter: d'abord pour avoir une meilleure idée de l'image que la ville souhaite diffuser à travers la mise en valeur de tel ou tel élément économique ou culturel et ensuite -et surtout- pour voir si la bibliothèque fait partie de ces éléments valorisants que la municipalité met en avant.

GRENOBLE est une ville qui fourmille d'initiatives et de créations. Les industries traditionnelles comme la papeterie ou la ganterie sont rentrées dans l'Histoire, mais Grenoble est aujourd'hui une ville de hautes technologies où l'informatique, l'électronique...sont en pointe au niveau mondial. Epaulée par une Université dynamique et par une recherche qui découvre chaque jour, Grenoble est devenue au seuil de l'an 2000 une technopole bien insérée dans le devenir de l'Europe.

LYON se muscle pour l'an 2000. En différents lieux de son territoire, se prépare ce qui sera, demain, les nouveaux points forts de son économie, de sa vie scientifique ou intellectuelle. Le quartier de Gerland est l'illustration parfaite de la symbiose entre la recherche scientifique, l'enseignement et l'industrie, véritable objectif des Technopôles. C'est là que Lyon grandit de l'intérieur. Le tissu industriel lyonnais porte encore la marque des pionniers qui y sont nés et y ont travaillé (Ampère, C. Bernard, Jacquard, Mérieux, Lumière...) qui, pour une part, explique

l'excellent rang tenu par la région dans les secteurs des textiles, de la chimie, de la construction électrique, de la construction mécanique, des industries de la santé, qui sont autant de points forts de l'économie lyonnaise.

MEYLAN est la seule ville de l'échantillon à ne pas avoir de plaquette de présentation.

ROMANS est une ville à découvrir comme un beau livre. Cité vivante, toujours en mouvement, elle a conservé sa vocation d'échange, de commerce, sa vocation industrielle également avec les activités liées à la tannerie, au cuir et à la chaussure qui remontent à plusieurs siècles. Romans s'enorgueillit d'ailleurs de posséder le plus beau musée de la chaussure du monde. Mais l'économie romanaise s'est diversifiée et des industries de pointe réussissent de beaux challenges : plastique, agro-alimentaire, nucléaire... Les équipements culturels donnent à l'esprit curieux tout ce qu'il peut désirer: Médiathèque, Conservatoire, vie associative riche... tous les ingrédients sont réunis pour que la ville bouge.

VALENCE, centre de la Drôme et de l'Ardèche, noyau d'une agglomération de 120000 habitants, est ceinturée de vastes zones industrielles, artisanales et commerciales. Plaque tournante pour les échanges commerciaux (axe autoroutier, T.G.V., aérodrome), différentes entreprises de pointe et de précision s'y sont développées. La chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que le Service Economique de la Ville contribuent largement à cet essor industriel et artisanal. Valence est fière de son passé deux fois millénaire et de sa tradition universitaire remontant au XVème siècle, et qui se manifeste aujourd'hui par la renaissance d'un enseignement supérieur scientifique, juridique, littéraire, artistique et technologique.

VILLEURBANNE a des atouts pour attiser les convoitises. Située au coeur d'une future métropole européenne, elle a su s'adapter aux mutations économiques, permettant l'installation de 28 parcs d'activités pour petites et moyennes entreprises ou industries. Ce potentiel est la véritable richesse de la ville. Les secteurs de la mécanique et de la métallurgie y sont les plus représentés.

Plus de 23000 étudiants, enseignants et chercheurs travaillent sur son campus. Avec les grandes écoles et les centres de recherche, Villeurbanne est une véritable cité de l'éducation et de la recherche qui entend bien gagner un pari de taille: accélérer la dynamique entre la recherche et les industries et accueillir des entreprises de pointe.

Avec la Maison du Livre, de l'Image et du Son, la ville s'est dotée d'un équipement d'envergure européenne. Ce chef d'oeuvre architectural symbolise l'entrée dans le futur de Villeurbanne: un avenir plein de lumière...

II-2 LA METHODE

Les responsables des organismes ont d'abord été contactés par téléphone pour une présentation préalable puis rencontrés individuellement.

C'est la personne responsable de l'animation scientifique ou de la gestion de ces fonds, mais plus généralement le directeur de l'établissement, qui a répondu aux questions posées.

Il ne s'agissait pas d'un questionnaire à remplir, mais d'une grille d'entretien (cf.annexe II) qui laissait une large part aux réflexions personnelles et digressions diverses concernant l'activité, aussi bien générale que dans le domaine concerné. Un certain nombre de questions portaient sur des données factuelles (nombre d'ouvrages, dépenses etc.): des réponses précises ont souvent été difficiles à obtenir, si ce n'est impossible.

Chaque entretien, effectué le plus souvent sur les lieux, a duré entre deux et trois heures environ. Des informations complémentaires ont parfois été demandées.

Dans la mesure du possible, les documents publicitaires concernant les activités ont été fournis: c'est un outil précieux pour apprécier les mentions de partenariat et collaborations diverses. C'est également un bon indice des moyens financiers mis en oeuvre pour les animations.

Cette grille d'entretien comportait six rubriques comprenant chacune un certain nombre de sous-rubriques:

*** l'animation:**

- nombre de manifestations réalisées
- objectifs
- types d'animations
- organisation et mise en place
- responsables, personnes impliquées
- partenaires, médiateurs extérieurs
- critères d'évaluation des animations
- expérience des autres organismes

*** le financement:**

- financement des manifestations
- budgétisation
- part du budget global consacré à l'animation scientifique
- incitation des collectivités territoriales

*** les fonds scientifiques:**

- total des ouvrages
- ouvrages classés aux côtes 500 et 600 (Classification Décimale Dewey)
- budget consacré à ces acquisitions
- procédures d'acquisitions des côtes 500 et 600
- lien entre les acquisitions et les animations

*** l'information et la communication**

- supports ou produits joints aux animations
- supports d'information utilisés à l'intérieur de la bibliothèque
- supports d'information utilisés à l'extérieur de la bibliothèque

*** la formation**

- formation des organisateurs des manifestations
- formations effectuées dans le domaine de la vulgarisation scientifique

*** le public**

- méthodes d'évaluation
- intérêt du public pour ces manifestations

En fin d'entretien, était laissé un espace "observations diverses" qui nous a permis de recueillir des données complémentaires.

Les données ont été ensuite regroupées question par question pour pouvoir être traitées comparativement. Vu le nombre de sites observés, il n'a pas été utile d'effectuer un traitement informatique des réponses.

Bien entendu, cette étude n'a aucune visée statistique. Il s'agit d'une étude de cas, dont les constantes rencontrées pourront peut-être nous permettre de dégager des suppositions sur le fonctionnement de l'ensemble des bibliothèques municipales et d'émettre des hypothèses: généraliser les résultats de façon péremptoire serait abusif.

II-3 ANIMATION SCIENTIFIQUE: LA BIBLIOTHEQUE FAIT SES CLASSES

On a déjà vu le rôle prépondérant que l'animation joue dans la diffusion de la culture au sein des bibliothèques.

Pour ce qui est de la vulgarisation scientifique, c'est progressivement qu'elle s'est fait apprivoiser par la bibliothèque et l'animation en a été son principal vecteur.

Il y a quelques années, l'animation scientifique n'apparaissait dans les bibliothèques que de manière ponctuelle, pour ne pas dire anecdotique.

Selon l'enquête de B. Seibel⁽³⁷⁾ de 1983 seules 14% des bibliothèques pour adultes avaient consacré des animations à ces thèmes.

Il semble qu'actuellement la tendance se soit inversée et que la très grande majorité des bibliothèques se soient lancées dans cette dynamique.

37: Bibliothèques municipales et animation. Ministère de la culture, 1983. 324p.

II-3-1 Science sans conscience

C'est vers le milieu des années 80 que les animations scientifiques débutent dans l'ensemble des bibliothèques étudiées. On constate que cela coïncide avec la phase de montée en puissance du grand mouvement en faveur de la culture scientifique, vraisemblablement dûe à la politique culturelle amorcée quelques années auparavant. Le gouvernement récemment mis en place en 81 venait de faire de la diffusion de l'information scientifique et technique une priorité nationale avec pour objectifs de combler le fossé historique entre "les deux cultures", de réconcilier le citoyen avec l'avenir de la science face aux mouvements obscurantistes et antiscience et de renforcer les valeurs de l'esprit scientifique (rationalité, doute critique...); tout ceci afin de susciter un renforcement de la vie démocratique. L'Etat a donc concrétisé ses ambitions par diverses actions:

1) un colloque national sur la recherche et la technologie en janvier 82

2) l'adoption par le Parlement, en juin 82, de la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique qui, pour la première fois en France, donne aux chercheurs, entr'autres missions, celle de valoriser les résultats de la recherche. Il s'agit là d'une rupture fondamentale dans la tradition française. Désormais, la loi obligera les chercheurs à participer à la diffusion des connaissances. Mieux encore, et contrairement à la pratique antérieure, cette activité sera comptabilisée de manière positive (et non négative comme c'était le cas) dans leur carrière professionnelle.

3) le lancement, par le gouvernement, d'un programme prioritaire pluriannuel, dit "programme mobilisateur"⁽³⁸⁾ et intitulé "promotion du français langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique". L'existence même de ce programme mobilisateur est presque aussi importante que son contenu même" commente B. Cassen⁽³⁹⁾, alors chef de la MIDIST, ce qui confirme l'avancée que représentent de telles mesures.

4) une augmentation considérable des crédits de la recherche

5) une augmentation corrélative du budget de la MIDIST.

38: Ce programme mobilisateur n°6 est l'un des 7 lancés par le gouvernement. Ce programme comprend une trentaine d'actions précises

39: Bernard Cassen présente une synthèse des événements les plus marquants dans un article publié dans la revue Argus, 1983, vol.12, n°2, pp.27-29 "La politique nationale d'information scientifique et technique en France.

Il est clair que sans l'investissement massif de l'Etat, tant au niveau politique que financier, la vulgarisation scientifique n'aurait pas connu ce regain d'intérêt dont elle jouit à l'heure actuelle.

Mais revenons-en aux débuts de l'animation en bibliothèque. Seule la bibliothèque de Grenoble, très en avance, était déjà investie depuis presque 10 ans dans ce type d'activités. Pourquoi autant d'avance par rapport aux autres? Est-ce à corréler avec l'implantation du premier Centre de Culture Scientifique et Technique, inauguré dès 1979 dans cette ville? Sans aucun doute.

Divers facteurs ont contribué à créer un terrain propice: d'abord, l'animation scientifique est inscrite dans les missions de la Maison de la Culture, et ce, dès 1968. Le Maire, H. Dubedout, issu professionnellement du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble est particulièrement favorable au développement de l'action sociale et culturelle de sa ville. A cela on peut ajouter une histoire marquée par des activités industrielles innovantes, des institutions scientifiques de qualité qui en font un pôle d'excellence reconnu, la présence en ses murs d'un Prix Nobel de physique obtenu par Louis Néel en 1967...(40)

Le berceau était prêt pour accueillir le premier Centre de Culture Scientifique et Technique français, plusieurs années avant la création des suivants. Dans le cas de Grenoble, il va sans dire que la situation locale favorable et l'adéquation entre les options des pouvoirs publics et le tissu industriel et culturel local a permis l'éclosion des activités de vulgarisation. La bibliothèque, insérée dans ce contexte, a bénéficié de la situation présente et s'est adaptée à la demande sociale particulière.

Mais d'une manière plus générale, c'est pendant la grande poussée nationale des années 80 en faveur de l'IST que les bibliothèques vont s'atteler à l'animation scientifique.

En moyenne, chaque bibliothèque organise une à deux animations par an (un cycle de conférences étant entendu comme une animation, le cycle étant considéré dans son ensemble et non chaque conférence comme une activité autonome). Cela peut aller jusqu'à trois animations, mais de façon tout à fait ponctuelle. Les variations observées se situent plus au niveau de la taille des manifestations qu'à celui du nombre.

D'après les réponses fournies à la question "Combien de manifestations avez-vous organisé depuis trois ans?", il apparaît que le nombre de manifestations est plus important

40: La naissance du C.C.S.T. de Grenoble est racontée en détail par Pierre Fayard au chapitre 7 de son livre "La communication scientifique publique: de la vulgarisation à la médiatisation".(op.cit.)

que celui obtenu à la question "combien de manifestations organisez vous en moyenne dans l'année?"

Les réponses à la première question doivent être considérées exactes puisqu'elles proviennent d'un comptage effectif des animations produites. En fait, et cela est intéressant à analyser, la bibliothèque s'investit plus qu'elle ne croit dans ce type d'activité: tout se passe comme si elle faisait de la vulgarisation sans le porter comme un poids particulier ou une spécificité: presque sans en avoir conscience!

La bibliothèque de Romans qui estime entre une et deux les animations à caractère scientifique et technique, en réalise au bout du compte huit en trois ans!

Cette constatation ne doit pas être considérée isolément: nous verrons par la suite que le choix des thèmes traités est d'une extrême importance, et que l'écologie et l'environnement, sujets forts appréciés par les bibliothèques dans leurs collaborations avec le milieu scolaire, sont les thèmes prioritaires des animations.

Nous verrons ce que cela signifie.

I-3-2 Le poids de la tradition

En s'adonnant à des activités de vulgarisation, la bibliothèque poursuit des objectifs; nous avons cherché à savoir quels étaient les objectifs déclarés pour ensuite les comparer avec les objectifs réels que nous essayerons de dégager de notre enquête. Ces objectifs frappent par leur extraordinaire variété. En fait, presque chaque organisme suit les siens propres.

Voici la liste des réponses obtenues⁽⁴¹⁾ avec en regard le nombre de bibliothèques qui les ont citées:

* mise en valeur des fonds:	3
* participation à la vie culturelle locale:	2
* sensibilisation à la vulgarisation scientifique et technique:	2
* relais des animations proposées par d'autres organismes:	1
* attirer un certain public:	1
* affirmer la présence de l'université:	1
* poser la bibliothèque comme médiateur social:	1
* promotion de la bibliothèque:	1
* favoriser l'appropriation des nouveaux paradigmes:	1
* favoriser les rencontres entre spécialistes de différents domaines:	1

L'objectif que l'on retrouve le plus souvent, est la mise en valeur des fonds, mais au même titre que les autres fonds dans les autres domaines de la connaissance: la vulgarisation scientifique ne bénéficie pas d'un régime particulier. Là, il semble qu'existe une action commune aux bibliothèques, action qui fait partie des missions prioritaires et traditionnelles: la mise en valeur du patrimoine.

La seconde raison invoquée est la participation à la vie culturelle locale. En effet, comme nous le verrons par la suite, très souvent les animations sont impulsées par des associations et organismes locaux qui demandent l'intervention de la bibliothèque. La bibliothèque municipale est donc pleinement intégrée et responsable de son rôle de médiateur social et de la place qu'elle occupe au sein des acteurs de diffusion de la culture.

41: Il s'agissait d'une question ouverte avec plusieurs réponses possibles non proposées.

A cette raison, on peut coupler celle de "relais" des animations proposées par d'autres organismes.

Ici apparaît l'idée d'un réseau implicite constitué par les divers organismes présents sur la commune: ceci suggère que la bibliothèque ne serait pas seule sur un créneau spécifique dont elle détiendrait le monopole. La forme de coopération menée avec les autres organismes de la commune correspond à la notion de réseau telle que la définit J.M. Salaün⁽⁴²⁾ :

"Si ces relations perdurent et s'organisent de façon équilibrée, on peut alors parler de coopération, qui s'appuie souvent sur une infrastructure stable d'échanges -donc un réseau-..."

Nous reviendrons plus tard sur ces notions de "réseau" et de "relais", quand nous aborderons les questions relatives au partenariat.

Il est curieux de constater que la sensibilisation à la culture scientifique n'apparaît que pour un tiers des répondants. La bibliothèque ne considère pas la sensibilisation du public aux questions scientifiques comme un objectif prioritaire et place en tête des priorités la mise en valeur des fonds et la participation à la vie culturelle: il semblerait plutôt que la bibliothèque cherche à suivre une mode et à ne pas se démarquer des intérêts manifestés par le public.

Viennent ensuite des objectifs tout à fait particuliers, entièrement liés à la structure même de la bibliothèque et à son insertion dans le tissu municipal:

- affirmer la présence de l'université (il s'agit de la bibliothèque de Valence qui tient à promouvoir sa nouvelle image de "Médiathèque Publique et Universitaire")

- attirer un certain public (c'est le cas de la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne qui produit un cycle de conférences haut de gamme à l'attention d'un public de scientifiques)

Une seule bibliothèque avoue programmer des actions de vulgarisation scientifique dans le but de promouvoir l'image de marque de la bibliothèque. Autrement dit, la science serait donc considérée ici comme un produit d'appel, un label de qualité qui apporterait à la bibliothèque une caution (de quelle nature: intellectuelle, culturelle, sociale?) dont elle aurait encore besoin pour rayonner sur son aire d'influence.

Une seule bibliothèque, celle de la Part-Dieu, s'attribue un rôle essentiel et innovant, en quelque sorte celui de médiateur, mais entre spécialistes: une façon de trouver une position tout à fait particulière, pour l'instant sans concurrence. En effet, l'angle d'approche de l'animation culturelle scientifique de cette bibliothèque lui permet de

42: Les Maîtres du temps: propositions pour un marketing adapté aux bibliothèques et aux centres de documentation. Tome I: analyse, ENSSIB, 1992. 80p.

revendiquer ce rôle et de l'assurer avec succès. Nous le verrons par la suite en détail quand nous aborderons les types de sujets traités.

Cette évaluation des objectifs annoncés par les bibliothèques nous permet de mettre à jour l'absence de politique fédératrice au niveau de l'ensemble des bibliothèques.

Oui, certes, la vulgarisation scientifique les intéresse, mais pas plus que le reste. Pas au point en tout cas d'avoir mis en place, jusqu'à présent, ne serait-ce qu'une réflexion commune autour de cet axe. Le manque d'homogénéité dans les réponses dévoile le fait que chaque bibliothèque poursuit seule ses propres objectifs, qu'il n'existe pas de consensus au niveau d'un projet global d'action. La bibliothèque admet ne pas mener une politique précise en matière de vulgarisation scientifique, et que l'activité touche à tout ne constitue pas une ligne de conduite efficace.

On voit malgré tout émerger un souci de cohérence au niveau de la conception -pas encore concrétisé sur le terrain- en même temps que la volonté de présenter au public une action suivie, ce qui n'est pas encore le cas partout.

La tradition -mise en valeur des fonds- continue à peser de tout son poids.

II-3-3 Le choix des armes

Jusqu'à présent, nous avons abordé l'animation sous un aspect très général sans mentionner la richesse apportée par la diversité des supports. En fait l'animation prend diverses formes. Ce terme regroupe une multitude de pratiques, supports, et savoirs-faire qu'il semble nécessaire d'analyser plus en détail.

Les modalités de diffusion de la vulgarisation sont plutôt classiques -et somme toute assez restreintes- en bibliothèque et les supports restent traditionnels: exposition, conférence, projection vidéo... Ce qui n'exclue pas quelques procédures innovantes que nous aurons l'occasion de décrire et de commenter ultérieurement.

Le tableau synoptique présenté ci-dessous nous permet d'appréhender en un clin d'oeil quelques données fondamentales de base qui nous renseignent grossièrement sur l'activité de vulgarisation dispensée par la bibliothèque publique et de répondre à la question "qui fait quoi?".

Tableau synoptique des supports à l'animation

	LYO	GRE	VIL	VAL	ROM	MEY
Expo photos	+	+		+	+	+
Expo interactive	+				+	+
Conférence	+	+	+	+		+
Projection vidéo	+	+		+	+	+
Colloque	+					
Autre	+	+		+	+	+

Une double approche de ce tableau, par ville et par activité citées nous permettra:

- d'évaluer les modes de diffusion les plus utilisés.

- d'examiner si la taille des agglomérations a une influence sur le nombre et le type d'activités proposées et par là de mettre en évidence l'apport et l'influence du milieu social et culturel dans lequel est insérée la bibliothèque. Voici les quelques conclusions préliminaires que l'on peut en tirer:

1) Les villes

Lyon est la seule ville qui exploite toutes les formes de diffusion qu'offre la vulgarisation. Sa position prépondérante dans la région en fait le coeur de l'activité de vulgarisation.

Grenoble, malgré le fait qu'elle ait été la première ville à programmer ce type d'animations, n'utilise pas tous les moyens disponibles.

Villeurbanne est la seule ville à ne proposer exclusivement qu'un cycle de conférences. Nous en étudierons les raisons.

Valence propose exactement le même genre d'activités que Grenoble. Y aurait-il des similitudes entre ces deux bibliothèques et ces deux sites?

Romans est la seule ville à ne pas organiser de conférences scientifiques: on peut supposer que c'est l'absence d'un gisement de scientifiques sur ce lieu qui rend plus aléatoire et difficile la recherche d'intervenants.

Meylan, malgré sa petite taille, mais grâce sûrement à son environnement scientifiquement dense, produit toutes les activités possibles, à l'exception de colloque: les raisons probables en sont explicitées ci-dessous.

2) les activités

a) le colloque

Le colloque scientifique, produit haut de gamme, est l'activité de vulgarisation la moins pratiquée, et cela semble logique, pour plusieurs raisons:

- d'abord pour des raisons organisationnelles: la bibliothèque ne dispose pas de ressources humaines suffisantes en nombre et formées à ce type de pratique. La seule bibliothèque organisatrice de colloque, celle de la Part-Dieu, bénéficie d'une infrastructure qui peut le lui permettre ainsi que de la

compétence d'un personnel scientifique responsable de l'élaboration du contenu et de la recherche des intervenants.

- ensuite pour des raisons financières: seule une structure "riche" peut y consacrer les fonds nécessaires.

- et enfin en raison du public: l'implantation du colloque ne peut se faire que dans une agglomération susceptible de réunir suffisamment de public motivé pour y participer.

b) la conférence-débat

On constatera que la conférence-débat est un des modes de diffusion privilégié: presque toutes les bibliothèques de notre échantillon la pratiquent, à l'exception de Romans. Ailleurs, plus que la conférence isolée et ponctuelle à la faveur d'une exposition, il s'agit essentiellement de proposer au public un cycle de conférences, le plus souvent thématique, qui aurait pour objectif de fidéliser le public en général (mais parfois un public en particulier) d'abord autour d'un thème, ensuite, mais ce but est systématiquement occulté, autour de la bibliothèque.

La conférence-débat est un mode de diffusion qui remporte un réel succès. Fondée sur un mode de transmission interactif, elle fait intervenir un double processus d'acquisition de données d'une part et d'échange critique d'autre part. La participation du spécialiste qui parle le langage de la légitimité scientifique permet une appropriation plus efficace du savoir par une confiance accrue et un transfert direct des connaissances.

c) l'exposition poster

Elle reste l'une des voies les plus classiques et les plus connues du public. Sa simplicité de mise en oeuvre, les prix abordables pour lesquelles on peut les louer ou les acheter, ainsi que la production massive de ce type de produit en font une production banalisée facile d'accès.

C'est en général par ces expositions de photos ou d'affiches que les bibliothèques ont débuté les animations scientifiques. Les six bibliothèques étudiées, sauf la Maison du Livre de Villeurbanne qui produit exclusivement un cycle de conférences, proposent ce genre d'expositions. En général très didactiques, elles sont de niveau et d'accès très différencié. De nombreux organismes et centres de recherche l'utilisent comme procédé de valorisation de leurs activités et de présentation de leurs travaux.

d) l'exposition interactive

Une des caractéristiques fondamentales de l'exposition interactive est sa pratique participative. "Les expositions qui permettent la manipulation semblent la clé de bien des

problèmes" dit A. Castillo au cours d'une communication⁽⁴³⁾ intitulée "Science centers or cabinets of curiosities?". Son avis fait presque l'unanimité au sein des médiateurs et animateurs (peut-être moins au niveau des cognitiens !). L'expérience concrète et directe que donne l'activité participative favoriserait l'acquisition et la mémorisation des informations. La démarche exploratoire -qui cherche à obtenir de l'information sur les objets- serait plus performante au niveau de l'apprentissage que la simple démarche ludique qui répond uniquement à la question "que puis-je faire avec cet objet?" au lieu de répondre à "que fait cet objet?".

Quels qu'en soient les résultats au niveau de l'apprentissage, ce média est largement exploité par les diffuseurs de la culture scientifique et technique. Jouer avec la science pour l'approprier est une profession de foi émise par nombre de structures chargées de diffuser l'information scientifique.

Ce type d'exposition est déjà plus lourd à organiser et les coûts en sont beaucoup plus élevés. En effet, la présentation de l'exposition par des animateurs scientifiques, la maintenance, le transport, la location sont des facteurs d'accroissement des coûts qui interdisent aux bibliothèques petites et moyennes de s'offrir ce type de produits.

Il est tout à fait curieux de constater la répartition de l'utilisation de ce média dans notre échantillon:

Pour ce qui est de Lyon, il semble tout à fait naturel qu'elle en programme.

Grenoble, Valence et villeurbanne n'en proposent pas à leur public. Sans considérer le cas de Villeurbanne, tout à fait particulier dans son rapport à la vulgarisation scientifique, nous retrouvons cette similitude entre Valence et Grenoble, déjà mentionnée un peu plus haut.

Pour Grenoble, la bibliothèque étudiée est la médiathèque grand public de la ville et non la bibliothèque d'étude, qui, elle, programme ce type d'activité.... Il faut considérer la situation dans ce cadre précis comme une situation de complémentarité et non de concurrence: les bibliothèques grenobloises fonctionnent en réseau et se répartissent les activités. Mais ce fonctionnement entraîne un biais non négligeable: les publics qui fréquentent la bibliothèque d'Etudes et la bibliothèque Grand'Place n'ont pas le même profil. Programmer des actions ici ou là n'est donc pas sans conséquences et procède d'une démarche de sélection a priori du public qui y aura accès.

Pour Valence, "tête de réseau", c'est vraisemblablement l'investissement récent (1991) dans des activités de vulgarisation qui explique cette situation.

43: Rencontres internationales sur les pratiques de la communication scientifique publique, Poitiers, mai 1989.

e) la projection vidéo

Il est admis aujourd'hui que l'information du plus grand nombre passe largement par les moyens audio-visuels. Il existe en France une importante production de films d'information scientifique: de nombreux organismes publics et privés assurent une grosse part de la production. M. Caillard⁽⁴⁴⁾ distingue quatre catégories de films d'information et de vulgarisation:

- les documents valorisant une performance française ou une activité industrielle française;

-les films pédagogiques, conçus par et pour l'enseignement;

- les films très spécialisés, conçus par et pour des chercheurs;

- les films dits de vulgarisation qui, tout en cherchant à toucher un public plus vaste, restent proches de l'une ou l'autre des catégories précédentes selon leur lieu de naissance.

La plupart de ces films servent en général d'auxiliaire didactique dans l'enseignement ou la formation.

Les bibliothèques les utilisent aussi. Ce sont des présentations qui demandent peu de matériel et de mise en scène et qui sont, pour ces raisons, largement exploitées.

f) autres

Mais la bibliothèque, en raison de sa spécificité fonctionnelle, propose aussi des produits, issus de ses propres potentialités: bibliographies spécialisées (presque systématiques, elles font partie de la routine des bibliothécaires et sont les accompagnements incontournables des animations), heure du documentaire pour les enfants (à la place de l'heure du conte) lecture de textes scientifiques, et même édition...

A propos de l'édition, il convient de distinguer deux types de produits qui ont été mis à jour par l'enquête; A titre d'exemple:

-l'édition des Actes d'un Colloque organisé par la bibliothèque de la Part-Dieu, colloque scientifique interdisciplinaire sur "la nature de la pensée" qu'un éditeur scientifique national a sollicité pour son catalogue. Il s'agit là d'édition scientifique dans toute la rigueur que cela requiert.

44: Madeleine Caillard est réalisatrice d'émissions et de films pour la télévision. Film et culture scientifique aujourd'hui, BBF, 1984, t.27,n°6.

-l'édition d'un recueil de poèmes sur la lune, à l'occasion de l'anniversaire des premiers pas de l'homme sur cet astre.

Il est intéressant de remarquer que la bibliothèque en question considère cette action comme ayant un lien avec un sujet scientifique. Certes, l'anniversaire des premiers pas sur la lune a fourni le prétexte, mais le recueil, lui, reste un document tout à fait littéraire puisqu'il réunit des poèmes et des textes extraits de la littérature générale. L'actualité scientifique a donc, ici, été utilisée comme moteur d'une action de valorisation des fonds littéraires... N'y aurait-il pas là "récupération" d'un événement qui a fait date dans l'histoire moderne de la science pour une utilisation, sans aucun lien direct avec un quelconque contenu scientifique ou technique. C'est bien plus l'histoire de l'homme et de son environnement, son rapport au mythe et au rêve dont ce recueil se veut le témoin: la science dans l'imaginaire de l'homme, au delà de la réalité objective à laquelle s'attache la science..

On voit que les initiatives ne manquent pas et que la bibliothèque est prête à puiser dans ses richesses pour répondre à la demande du public: par ces actions, il semblerait qu'elle cherche à promouvoir et à valoriser son patrimoine. Par ailleurs on remarquera également que la science est traitée à égalité avec les autres domaines de la connaissance, qui eux, jouissent depuis de longues années déjà d'actions de mise en valeur du même type: ainsi, de l'indifférence dont elle était l'objet, la science semble passer à un statut identique à celui des autres collections qu'abrite la bibliothèque.

La bibliothèque peut aussi héberger d'autres formes d'animations, en relation, notamment, avec des associations ou des organismes locaux (Planétarium, montages d'expériences scientifiques réalisées par des lycéens, démonstrations de matériel en liaison avec des industries, création de jeu (ex.: le "trivial poursuit" scientifique réalisé par la BCP de Valence en collaboration avec la bibliothèque de Romans).

Mais ces activités, encore ponctuelles et au coup par coup, restent le plus souvent à la seule initiative des autres organismes en relation avec la bibliothèque. Nous y reviendrons quand nous aborderons les relations partenariales.

En conclusion de ces paragraphes, nous devons retenir quelques points essentiels:

- La bibliothèque publique ne considère pas la vulgarisation scientifique comme une mission prioritaire; La science, plutôt délaissée jusqu'à ces dernières années, commence à peine à acquérir le même statut que les autres fonds de la bibliothèque.

- L'animation qui est effectuée sur ces thèmes a pour but essentiel la mise en valeur des fonds.

- Les supports utilisés restent traditionnels: exposition, conférence, projection-vidéo...

- La bibliothèque exploite, pour la plus grande part, des produits tout faits, qu'elle loue ou achète à d'autres organismes: en ce sens, elle se présente exclusivement comme diffuseur et non comme producteur. Elle a donc principalement un rôle d'intermédiaire à l'intérieur du circuit de production de l'information culturelle. Nous verrons par la suite, quand il s'agira de la situer dans le réseau de ses partenaires, l'importance de cette notion.

- Aux animations "clé en main" qu'elle loue ou achète aux producteurs, elle rajoute des produits spécifiques (bibliographies etc...). Ces nouveaux produits "personnalisés" qu'elle propose sont issus de ses fonctions traditionnelles (bibliographies, édition, animation autour du livre...). On a donc, en quelque sorte, un effet de plus value des produits que la bibliothèque présente sur le marché de la communication culturelle. Cet apport individualisé représente aussi le signe de son appropriation par l'organisme.

D'un point de vue sociologique, B. Seibel (45) met en relief

"la quête du moderne, conçue comme une rupture avec le passé, qui caractérise ces nouvelles pratiques distinctives; celles-ci ne remettent pas en cause la logique de la "qualité" et contribuent à promouvoir la valeur de ceux qui les mettent en place par appropriation de la valeur distinctive des oeuvres ou messages proposés, et des formes de diffusion utilisées. Si ceux qui ont une conscience historique puisent dans le passé le ferment d'un renouvellement des animations, les "nouveaux modernes" tendent à exposer un mode d'existence ou une sensibilité liée à l'air du temps. Ces manifestations procurent un haut rendement symbolique grâce au "bavardage collectif sans contrôle" qu'elles encouragent, à la proximité avec les producteurs de la vie intellectuelle ou artistique qu'elles procurent, et aux discours d'accompagnement ostentatoires qui les accompagnent. Ces pratiques d'animation sont en fait tout à fait orthodoxes malgré leur apparente nouveauté de forme, puisqu'elles débouchent sur la conservation, par les agents sociaux les mieux dotés culturellement et socialement, de ce qui fait l'enjeu des relations dans l'espace professionnel: la notoriété intellectuelle."

45: "Au nom du livre, analyse sociale d'une profession: les bibliothécaires". Paris: La documentation française, 1988. 229p..

Avec le regard que notre société pose sur la science, l'animation scientifique doit cristalliser toute l'ambiguïté qui est éprouvée à son égard.

Cette polyvalence est parfaitement exprimée par les titres d'ouvrages parus il y a peu: de la "science menacée" (ouvrage récent d'Evry Schatzman⁽⁴⁶⁾) à "l'homme en danger de science" (numéro de mai 92 du Monde Diplomatique) les mouvements d'attraction/répulsion marquent bien la polémique dont elle est l'objet et la place centrale qu'elle occupe au coeur du grand débat social.

En s'engageant concrètement et activement au sein de cette polémique, en se faisant médiateur entre le milieu scientifique et le public dans ce débat d'idées dont les enjeux dépassent largement le cadre de son propre fonctionnement, et même de notre seule société, la bibliothèque renouvelle son parti-pris de modernité et cherche à consolider son image de "réfèrent" intellectuel.

46: La science menacée. Evry Schatzman. Paris: Odile Jacob, 1989. 204p.

II-3-4 Sciences au menu: les consommateurs préfèrent le naturel.

On ne peut étudier les modes de diffusion de la vulgarisation en bibliothèque sans aborder les thèmes traités, qui, sans doute, doivent pouvoir nous apporter des indications pertinentes sur l'éclairage que la bibliothèque pose sur la science et sur ce qu'elle en donne à voir au public.

Pour ce faire, il nous a paru plus significatif de séparer les thèmes des expositions de ceux des conférences. Ces différents modes de diffusion ne sont pas toujours adaptés à tous les thèmes, et expositions et conférences ne sont pas non plus destinées aux mêmes publics.

Le tableau 2 montre la répartition par bibliothèque des thèmes des expositions.

EXPOSITIONS

	LYO	GRE	VIL	VAL	ROM	MEY
écologie environnement		++		+	++	
neuro- sciences	+					
physique hist/sci		++				
art/infor- matique	+					+
astro- nomie					+	+
biol/ santé					+	
images/ sciences	+					

Il apparaît nettement que l'écologie (et/ou l'environnement) est le thème le plus fréquemment abordé, avec l'astronomie, et l'image (liée à l'informatique avec les images de synthèse ou les images scientifiques de toutes disciplines).

Il est curieux de constater que ces thèmes sont presque identiques à ceux relevés par B. Seibel presque 10 ans auparavant lors de l'enquête sur l'animation (op.cit.):

" Les activités révélées par l'enquête renvoient soit à des thèmes liés à l'intérêt contemporain pour l'écologie et la transformation du cadre de vie (énergies nouvelles etc...), les nouvelles technologies, ou l'état des connaissances scientifiques autour d'un métier (la médecine par exemple). Le domaine des sciences exactes est également abordé: l'astronomie..."

Ou encore:

"Contrairement aux animations concernant les sciences sociales et humaines, les activités à caractère scientifique et technique relèvent peu d'un travail de critique des sciences, sauf dans l'approche la plus littéraire et sous le rapport le plus étroit à la vie quotidienne: l'environnement..."

Le rapport sur "les français, la science et les médias"⁽⁴⁷⁾ publié par le BNIST en 1978 révélait que l'écologie arrivait en seconde position des centres d'intérêts, après la médecine. En troisième place venaient les problèmes de société.

On voit que, si on prend en compte les thèmes abordés dans les conférences, la situation n'a guère changé: Meylan programme chaque année un cycle de conférences "biologie et santé", l'astronomie fait régulièrement partie des animations et conférences grand public un peu partout (à la Maison du Livre au printemps 92, par exemple), les nouvelles technologies ont plus de succès que jamais: le réseau numéris à Valence, les images de synthèse à Meylan...

Le tableau n°3, page suivante, montre la répartition par bibliothèque des thèmes des conférences (c'est le sujet du cycle de conférences qui est annoncé, parfois une ou deux conférences ne collent pas avec le reste du cycle).

47: Evaluation de l'impact de la vulgarisation scientifique et technique, par J-F Boss et J-N Kapferer.

CONFERENCES

	LYO	GRE	VIL	VAL	ROM	MEY
neuro- sciences	+	+	+			
physique hist/sci.	+	+	+			
art/infor matique	+					+
image/ sciences	+					
génétique/ éthique	+					
sciences/ société				+		
Astro- nomie						+
biologie/ santé						+

Le tableau ci-dessus montre clairement que les sujets des conférences varient quelque peu de ceux des expositions. Comme indiqué plus haut, ces médias induisent des contraintes spécifiques qui rendent ou non certains sujets "vulgarisables".

On voit que physique et neuro-sciences sont à l'honneur. Nul n'a encore pu élucider ce mystère, mais, depuis toujours, les physiciens font partie de armées de choc de la vulgarisation. Plusieurs C.C.S.T.I. ont été créés par des émules de cette discipline et ils sont à l'origine de nombreuses manifestations. Et pourtant, on ne peut pas dire que la physique soit plus facile à vulgariser que certaines autres matières!

Mais il est bien entendu beaucoup plus simple d'exposer les théories récentes de physique oralement que de les présenter sur des panneaux d'exposition...

Un conférencier saura faire des retours en arrière, apporter des précisions, répondre aux questions: la médiation est assurée par un intermédiaire compétent qui opère le transfert des connaissances.

Pour la plupart, ces conférences sont de haut niveau: il suffit de voir les programmes pour être persuadé de la qualité des prestations: scientifiques de renom (et même des Prix Nobel à la Maison du Livre) se partagent l'affiche.

A bien y regarder, on peut introduire la notion de prestige pour qualifier ces conférences. Bien souvent, la valeur scientifique de la communication s'allie à la notoriété de l'individu qui la présente. La bibliothèque serait sensible tant aux qualités intellectuelles de ses intervenants qu'à leur pouvoir médiatique. L'aura dont ils sont entourés déborde largement le cadre de la communauté scientifique pour atteindre le grand public.

En n'invitant pas n'importe quel scientifique compétent sur le domaine concerné, mais en ciblant les têtes d'affiches, la bibliothèque marque sa volonté:

- au premier degré: de capter un public non spécialiste le plus large possible;

- au second degré: d'acquérir une image de scientificité incontestable, puisque cautionnée par des personnalités de renom.

Il serait utile de mettre en regard les sujets abordés et les publics ciblés afin de mieux comprendre les objectifs que vise la bibliothèque par ces actions de prestige.

Si l'on admet qu'une exposition présentée en bibliothèque municipale est destinée au "grand public" -si tant est que cette définition convient au public qui fréquente la bibliothèque... (cf.I-1-3)- le public ciblé par les conférences est, quant à lui, de profil tout à fait distinct. L'exposition est en général présentée dans les locaux de la bibliothèque. C'est le "tout venant" qui en est le destinataire, les inscrits et les habitués: les thèmes proposés doivent par conséquent être adaptés à ce public indifférencié qui doit pouvoir y trouver de l'information appropriée à son niveau de culture (rappelons-nous des missions dans ce sens fixées par l'UNESCO).

Le public qui fréquente les conférences est de nature différente: c'est un public motivé, qui effectue une démarche volontaire: quelque soit le thème proposé, il sera destiné à un public pré-sélectionné a priori d'abord par la spécificité de sa demande et ensuite par son niveau culturel.

Pour l'instant, on sait peu de choses sur ces publics de la vulgarisation en bibliothèque publique.

Des évaluations de publics ont été tentées ici ou là, mais sans grands résultats.

Il est en effet peu fréquent que la bibliothèque possède une salle d'exposition, ce qui permettrait d'effectuer un comptage effectif du public.

Les problèmes liés à l'espace d'exposition et aux stratégies développées par la bibliothèque ont été analysés par B. Seibel (op.cit.):

"Proposée dans l'espace d'offre institutionnel (locaux d'animation adulte), l'exposition ne viole en effet nullement les règles d'utilisation traditionnelle de la bibliothèque, fondée sur le silence, l'absence d'échanges personnalisés. Bien au contraire, les établissements les plus actifs cherchent à utiliser ce flux anonyme pour assurer à l'exposition les chances maximales d'un regard, oubliant que le public ne peut sélectionner que ce qui correspond à son niveau de réception. Aussi, certaines bibliothèques utilisent-elles des lieux de passage pour tenter de forcer l'attention, s'enlevant du même coup les moyens empiriques de contrôler l'impact réel de telles animations, par l'évaluation du volume du public qui s'auto-exclue de la salle d'exposition. L'opportunisme qui caractérise cette stratégie, et dont l'absence de programmation liant une fois pour toutes les choix du bibliothécaire constitue un indicateur, a pour fonction objective, non pas tellement, comme pour la stratégie activiste, de contribuer au fonctionnement normal d'une offre conçue sur le mode encyclopédique et intense ("boucher les trous"), mais de conserver au bibliothécaire sa marge d'autonomie, tout en se conformant aux directives floues mais réelles en termes de prestige, des instances mandatrices."

On peut conclure de ce chapitre sur les thèmes abordés, que la bibliothèque, loin de proposer une approche innovante de la science, se cantonne dans des domaines bien balisés: écologie et environnement, biologie et santé...

Les rapports de la science avec les problèmes de société (génétique/éthique, nouvelles technologies...) semblent recueillir tous les suffrages. Par là, la bibliothèque marque sa place de médiateur entre une science abstraite et les problèmes concrets que se pose le public.

Les implications des découvertes scientifiques récentes sur le quotidien et les bouleversements sociaux que cela suppose semblent avoir la préférence de la bibliothèque, avec bien sûr toutes les questions relatives à la survie de l'homme sur la terre: c'est ce qui a toujours fait le succès de la médecine.

La présentation de recherches théoriques pures, parfois à l'affiche des conférences par exemple, ciblent un autre public, choisi par la bibliothèque qui veut aussi faire de la vulgarisation de "haut vol". C'est ainsi que certains cycles de conférences ont pour public presque exclusivement des étudiants (au moins de second cycle) et des scientifiques. C'est le cas des "mercredis scientifiques" de la Maison du Livre de Villeurbanne, mais aussi de la Part-Dieu qui vise principalement un public "cultivé".

II-3-5 Le système D ou chacun sa cuisine

Entamer des actions, quelles qu'elles soient, suppose engager des moyens. Suivant les actions, les moyens peuvent prendre des formes diverses: financiers, humains, intellectuels... Parfois, des moyens d'une seule nature suffisent. D'autres fois, il faut la conjonction d'apports différents pour arriver à ses fins.

La bibliothèque organise des animations scientifiques. Elle "s'investit", suivant l'expression courante, dans la vulgarisation scientifique.
Mais quels moyens y investit-elle?

S'il n'est guère évident de mesurer l'énergie, la ferveur et le plaisir que l'on peut prendre à effectuer certaines tâches plutôt que d'autres, le calcul de l'investissement n'a pourtant rien de subjectif.

Quelques mesures, bien qu'approximatives en raison de la difficulté d'obtenir des données réelles et fiables, pourront nous aider à déterminer l'investissement quantifiable, (c'est à dire autre qu'intellectuel ou moral) de la bibliothèque dans les activités de vulgarisation.

Trois indicateurs nous paraissent détenir un indice de pertinence suffisamment élevé pour être considérés dans cette étude:

- l'organisation interne
- les modes de financement
- l'information et la communication

A) l'organisation interne: De la stratégie "coup de coeur" au programme prévisionnel

Quelques éléments pertinents ont pu être dégagés des résultats obtenus auprès de l'échantillon.
Cela dit, aucune règle fixe de fonctionnement n'a pu être définie.

Deux cadres structurels coexistent:

- Les bibliothèques qui sont un des éléments d'un réseau (Grenoble, Meylan).

- Les bibliothèques qui fonctionnent seules ou qui sont à la tête d'un réseau (Lyon, Villeurbanne, Valence, Romans).

Chaque cadre induit un fonctionnement particulier:

- pour les éléments de réseau, c'est en général le secteur responsable du fonds scientifique (les bibliothèques de réseau se partagent souvent la responsabilité des différents fonds) qui impulse les animations sur ce thème.

Mais, et cette conjonction prend une réelle importance, ce n'est pas une règle fixe. N'importe quel membre du réseau peut prendre, pour des raisons diverses (compétence particulière sur un domaine précis, proposition venant de l'extérieur, formation scientifique etc...) l'initiative de proposer un sujet d'animation. Il deviendra en quelque sorte le "chef de projet" et se verra assujéti de la responsabilité de l'organisation.

"C'est celui qui dit qui fait" semble être la pratique la plus courante. Il en va de même pour les bibliothèques de la seconde catégorie (têtes de réseau ou solitaires): le décideur prend à sa charge le poids de l'organisation.

La proposition d'action est lancée aux autres membres du réseau, qui acceptent ou non d'y participer.

Le montage de l'opération se fait ensuite en équipe, avec les volontaires intéressés.

On voit donc apparaître trois notions importantes pour cette catégorie:

- travail en équipe avec les autres bibliothèques du réseau
- volontariat
- responsabilité de l'organisation laissée au décideur

La notion de volontariat est semble-t-il capitale pour comprendre l'animation en bibliothèque. Nous la retrouverons aussi, avec encore plus de pertinence, dans la seconde catégorie.

Elle a d'ailleurs été longuement explicitée par B. Seibel (op.cit.):

"...un consensus rassemble les bibliothécaires sur les dispositions que requiert chez le professionnel l'organisation d'activités d'animation. Tous s'accordent à souligner la nécessité d'un investissement personnel, corollaire du caractère non obligatoire des tâches, mais aussi de l'absence d'un corpus de préceptes théoriques auxquels se référer dans l'exercice de ces activités. Investir, payer de sa personne nécessite d'y croire, d'avoir la foi, de la communiquer aux autres."

- pour les têtes de réseau ou les solitaires, la notion d'équipe est totalement absente et celle de volontariat encore plus prégnante. A savoir:

Les animations peuvent être, là aussi, proposées par n'importe quel bibliothécaire: la plus grande liberté est laissée aux volontaires éventuels...qui savent que la responsabilité de l'organisation est la conséquence obligée des propositions d'action.

Plusieurs cas de figure sont apparus, qui mettent tous en relief cet aspect de volontariat et d'investissement personnel.

La notion subjective de "personnalité" joue un rôle essentiel: sans la présence, ici ou là, d'un conservateur, d'un directeur ou d'un bibliothécaire sensible à la diffusion de la culture scientifique, peu de choses seraient faites en ce sens... On peut donner ici l'exemple de la bibliothèque de la Part-Dieu: toutes les animations programmées dans ce domaine portent la signature, aussi bien au niveau de leur conception que de leur mise en place, du conservateur responsable de la coordination de la bibliothèque.

Philosophe de formation, ancien conservateur de l'Ecole des Mines, on retrouve, tant dans les thèmes des expositions que pour les cycles de conférences, la marque de ses choix et préoccupations personnelles, qui vont dans le sens de l'interdisciplinarité et de l'enrichissement par la rencontre des différents domaines de la connaissance.

Pour illustrer ce propos, on peut citer quelques lignes de présentation d'une manifestation programmée en 1988, "La Nature de la Pensée", qui met bien en valeur l'espace de référence, au point de rencontre entre sciences dures et sciences humaines, ciblé par ces conférences.

"Par définition interdisciplinaires, les recherches actuelles sur la pensée ne laissent en repos presque aucun champ du savoir et de la création. Ainsi, pendant que la psychologie, la linguistique et l'anthropologie s'interrogent sur les racines cognitives du comportement, les arts et la littérature tentent de se saisir comme exploration des contraintes mentales. La philosophie, quant à elle, tente de repérer les paradigmes nouveaux, de les formaliser et d'en favoriser l'essaimage. Un dénominateur commun sous-tend ces démarches: la recherche des mécanismes matériels de la pensée, l'approche de celle-ci comme phénomène de nature".

Mais revenons au coeur de notre propos.

Il est assez significatif de constater la grande souplesse laissée à (ou prise par) l'organisateur de la manifestation. Quelle soit montée par un bibliothécaire ou par le Directeur de l'établissement, la charge organisationnelle est exclusivement portée par l'initiateur du projet qui prend en main la conception et la réalisation de bout en bout: montage du projet avec définition des contenus, contacts avec les conférenciers, choix des expositions, programmation.... Il n'y a guère qu'au moment de la mise en place matérielle que le personnel est sollicité en fonction de ses compétences et attributions.

La question posée par cette souplesse ne serait-elle pas plutôt celle d'une absence de structuration?

Bien plus qu'à la vulgarisation scientifique, cette absence de schéma strict d'organisation fait défaut à l'animation en

général. Elle procède en grande part du caractère non obligatoire de ces tâches: il est donc fort difficile d'en organiser une gestion rationnelle qui prenne en compte la mise en place d'une équipe structurée, la répartition des tâches, et en somme, la systématisation d'un certain nombre d'opérations.

On l'a vu, il s'agit en général d'un fonctionnement personnalisé à base de motivation individuelle. Passer de la stratégie "coup de coeur" à l'élaboration d'un programme prévisionnel suivi et cohérent qui respecte les besoins et la demande du public ne fait pas appel aux mêmes mécanismes ni aux mêmes nécessités. Cela implique une ligne directrice, des projets précis, une structure fixe au sein de l'organisme avec répartition des rôles bref, une organisation.

Et ce qui caractérise l'animation en bibliothèque c'est justement cet aspect de désorganisation, ce manque de cohésion entre les différents acteurs au sein de la structure: chacun fait son chemin, en fonction de ses impératifs, de son potentiel et surtout, des propositions qui lui sont faites. Nous verrons comment, dans le chapitre consacré aux relations partenariales.

B) Le nerf de la guerre

Un des critères essentiels de mesure de l'investissement est le critère financier.

Les bibliothèques reçoivent-elles des dotations spécifiques en vue de favoriser des actions dans ce sens?

Quel pourcentage du budget de l'animation la bibliothèque consacre-t-elle à l'animation scientifique?

Un budget spécifique est-il voté chaque année ou pioche-t-on dans une enveloppe globale?

C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre maintenant, afin d'essayer de déterminer l'effort d'investissement réalisé par la bibliothèque.

Cela nous aidera sûrement à mieux situer la place occupée par la vulgarisation dans l'activité de ce type d'établissement.

Peu de subventions spécifiques...

En dehors des dotations de fonctionnement, la bibliothèque reçoit peu d'aides financières. Mais quelques organismes de tutelle peuvent soutenir certains projets:

- sur dossier, le Centre National des Lettres distribue des subventions pour constitution ou accroissement des fonds.

- la DRAC peut également verser des subventions spécifiques, mais la demande doit être déposée un an à l'avance: cette formule suppose une capacité de prévision à long terme que la bibliothèque ne maîtrise pas encore complètement.

- enfin, la Région (plus précisément la filière recherche) qui est tout à fait favorable au développement de l'information scientifique et technique: les bibliothèques le reconnaissent avec regret, elles n'utilisent pas assez cette solution.

Pas de comptabilité analytique...

Les crédits de la bibliothèque sont essentiellement municipaux. Sa comptabilité dépend donc de son organisme de tutelle.

Jusqu'à ces derniers mois, aucune bibliothèque de l'échantillon n'avait mis en place la comptabilité analytique: aucun suivi réel des coûts ne pouvait donc être possible. Depuis le début de l'année, quelques bibliothèques ont mis en place cet outil de gestion qui permet de calculer les dépenses totales réelles par action effectuée.

Nous n'avons malheureusement pas pu utiliser les premières données à cause d'une question de délais.

Pas de budget spécifique...

C'est un des premiers éléments qui se détache de l'enquête.

Le budget de l'animation est une masse totale qui ne différencie pas les domaines concernés. Au niveau municipal, en général, une distinction est faite entre le budget de fonctionnement et le budget de l'animation, qui sont même versés parfois séparément.

Il n'a pas été possible de dégager des constantes; chaque site possède son identité et jusqu'à sa propre définition de l'animation: parfois les moyens d'information sont pris en compte dans le calcul du coût de l'animation, parfois le budget inclu des services entiers tels que l'artothèque...

Il est donc impossible d'effectuer des comparaisons sur des situations aussi dissemblables.

Cela dit, dans la presque totalité des bibliothèques étudiées, le budget consacré à l'animation se trouve dans une fourchette comprise entre 3% et 8% (sauf dans le cas de la Maison du Livre où il est beaucoup plus élevé en raison de l'intégration de la totalité du fonctionnement de différents services sous le chapitre animation).

On retrouve d'ailleurs des disparités encore plus accentuées à la lecture des pourcentages du budget consacré à l'animation scientifique.

Là, les chiffres varient de façon beaucoup plus conséquente. Mais l'on ne peut tirer des conclusions pertinentes de ces chiffres: les activités scientifiques ayant, on l'a vu plus haut, un caractère tout à fait aléatoire en raison de divers facteurs, il se peut qu'une année un très fort pourcentage du budget de l'animation soit consacré à la vulgarisation scientifique... et que l'année d'après les crédits soient employés à favoriser une autre discipline⁴⁸.

48: Il aurait fallu disposer des bilans des années antérieures et cela n'a pas été possible.

Pour l'année 91, les pourcentages du budget de l'animation consacrés à l'animation scientifique vont de 0,72% à 36,36% !

Que conclure de tels écarts?

Rien.

Car ces données souffrent d'une absence totale de sens.

...mais beaucoup de relations

En effet, avant d'avoir analysé le partenariat et les divers modes de collaborations menées par la bibliothèque, toute conclusion serait prématurée: des actions, à la fois de prestige et de qualité, peuvent être présentées pour des sommes dérisoires.

On pourrait presque parler d'un rapport inversé: plus la bibliothèque est "riche", autrement dit:

- plus elle occupe une position stratégique au niveau des acteurs culturels d'une municipalité
 - plus elle a de crédits de fonctionnement importants
 - plus elle possède un nombre de volumes élevé
 - plus elle dispose d'une surface et de locaux importants
 - plus elle investit dans l'animation
 - etc...(on pourrait égrener ainsi tous les signes de bonne santé d'une bibliothèque de ville importante)
- moins elle aura besoin d'investir dans l'animation scientifique.

"On ne prête qu'aux riches": cette formule prend tout son sens dans ce cas précis et colle parfaitement à cette situation.

Certains partenaires culturels et notamment de grands organismes scientifiques tels que le CNRS ou l'INSERM peuvent demander à la bibliothèque d'accueillir leurs productions pour les présenter au public.

Il pourra s'agir par exemple de l'INSERM qui propose à la bibliothèque de la Part-Dieu de présenter gratuitement une exposition sur le cerveau.

Ce pourra être aussi un grand laboratoire de recherche comme l'Institut des Sciences de la Matière de Lyon qui souhaite héberger un cycle de conférences dans un lieu prestigieux: la Maison du Livre de l'Image et du Son de Villeurbanne sera son hôte. Dans ce cas la bibliothèque, loin d'être considérée seulement comme un toit, sert également de relais entre le public et le milieu de la recherche.

Ainsi, pour des investissements modiques (parfois à peine quelques milliers de francs sur des budgets qui, eux, sont loin d'être ridicules) la bibliothèque se dote d'activités qui ennoblissent son image de marque tout en remplissant les fonctions de médiateur social qu'elle revendique.

On retrouve d'ailleurs les mêmes mécanismes au niveau de bibliothèques plus petites telles que Romans ou Meylan: de nombreuses activités sont à mettre à l'initiative de petits organismes locaux, plus généralement d'associations qui viennent demander un soutien logistique à la bibliothèque; le plus souvent, il s'agit de l'espace et du public qui fréquente cet espace.

Pour en revenir aux aides extérieures dont la bibliothèque peut bénéficier, il ne faut pas oublier de citer le sponsoring.

Seule la bibliothèque de la Part-Dieu a mentionné ce type de subsides, obtenues auprès de l'Institut Mérieux, par exemple, ou de la Lyonnaise de Banque. Il est certain que ce genre de démarche nécessite d'une part un tissu économique local approprié mais aussi des compétences individuelles particulières au niveau des organisateurs ainsi que les possibilités techniques (ne serait-ce que le temps!) de s'y investir.

Il semble que ce soit la solution de l'avenir, car le bilan est loin d'être optimiste pour un certain nombre d'organismes:

- il y a ceux, les nantis, qui s'en sortent assez bien, peut-être parcequ'ils ont déjà trouvé la voie d'un autofinancement (même partiel) pour l'animation.

- à côté il y a ceux qui ont juste assez pour satisfaire leurs besoins, car la taille de l'organisme et ses possibilités humaines et matérielles ne permettent pas une activité supplémentaire.

- et puis il y a les autres, ceux qui voient leurs crédits animation diminuer, soit à cause d'une situation financière municipale en déclin, soit aussi que les élus ne sont pas vraiment convaincus des bienfaits de l'animation en bibliothèque! Là on sent bien sourdre une inquiétude, à demi formulée, surtout quand tout, au niveau de l'infrastructure, permettrait de supporter aisément des charges d'animation supplémentaires.

A un moment où les grands organismes publics s'ouvrent au partenariat -on le voit avec les universités, par exemple- et trouvent le chemin de collaborations économiques avec le milieu industriel local et régional, ne serait-il pas temps, pour la bibliothèque, d'élargir son champ de prospection, non plus seulement dans le but de favoriser des échanges culturels et intellectuels mais aussi économiques?

C) Une politique de communication ?

La bibliothèque dispose d'un certain nombre de moyens qu'elle utilise -ou non- dans le but de promouvoir ses services.

A ce stade de notre étude, nous n'avons pas trouvé de statut bien particulier à la vulgarisation scientifique: après avoir longtemps été négligée, elle semble bénéficier d'un traitement à peu près équivalent aux autres domaines de la connaissance.

Sans malheureusement pouvoir aller très loin dans le détail, nous nous proposons d'approfondir un peu plus la façon dont la bibliothèque diffuse vers l'extérieur l'information dont elle est le dépositaire.

- les expositions et animations scientifiques jouissent-elles d'un statut particulier pour ce qui est des supports de l'information utilisés?

- les réseaux informationnels sont-ils les mêmes que pour les autres activités ou ,au contraire, la bibliothèque cible-t-elle un public particulier qu'elle va informer à la source?

- la bibliothèque fait-elle preuve d'inventivité et d'originalité en mettant au point des stratégies de communication ponctuelles et spécifiques aux activités scientifiques?

Pour répondre à la première question il est indispensable de passer en revue les moyens de communication employés pour informer le public. D'une manière générale, ils restent traditionnels et identiques pour tous les sites observés. On note cependant des variations importantes dans la forme des produits proposés, proportionnelles aux moyens financiers des organismes.

Affiches, tracts ou dépliants sont les supports obligés de toute manifestation: en tant qu'organe municipal, la bibliothèque bénéficie en principe de l'imprimerie municipale et peut, pour cette raison, offrir des documents de qualité. C'est un avantage réel quand on connaît les coûts d'impression des documents.

Viennent ensuite les supports municipaux classiques: bulletin municipal, journal lumineux.

Puis la presse locale, sous forme de rédactionnel ou d'annonces, gratuites ou payantes.

La bibliothèque peut aussi éditer un bulletin, mensuel ou trimestriel, dans lequel elle présente l'ensemble des activités de la bibliothèque ou du réseau.

Jusque là, elle reste classique et impersonnelle dans son rapport au public. Mais elle peut aussi mettre en valeur ses spécificités en informant son public par des moyens plus personnalisés ayant un rapport direct avec son activité et une dimension symbolique non négligeable, tel le marque-page.

Les bibliographies sont régulièrement distribuées au public en tant que support privilégié de la majorité des actions programmées: il ne faut pas perdre de vue qu'une des raisons principales de monter des opérations dans le domaine scientifique ou technique est la mise en valeur des fonds. Il est donc tout à fait logique de faire de la bibliographie un outil prioritaire de l'information.

Déjà à un autre degré, et destiné non plus à tous les publics mais à quelques personnes réellement motivées par un sujet précis (telles que celles qui fréquentent les conférences), le texte des interventions peut être remis aux participants: ce faisant, la bibliothèque procède symboliquement à l'appropriation de la valeur et du contenu scientifique des communications pour ensuite le redistribuer: par ce double acte d'appropriation et de retransmission du savoir elle

devient relais entre le scientifique et le public. Du rôle passif de l'hôte qui héberge elle acquiert celui, actif, de médiateur entre un savoir non directement transmissible détenu par les scientifiques et une demande sociale exigeante.

La synthèse de ce chapitre concernant les moyens mis en oeuvre pour la diffusion de la culture scientifique peut se faire en quelques lignes:

Pour ce qui est de l'organisation interne, on peut dégager la notion essentielle de volontariat, qui induit une absence de structuration de l'organisation. Cette désorganisation se répercute au niveau financier, où la non utilisation d'outil tel que la comptabilité analytique, l'absence de crédits spécifiques ou même d'une ligne budgétaire affectée à ces dépenses rend extrêmement floue l'analyse de la gestion. Cette notion de volontariat signifie aussi l'absence de planification et d'objectifs collectifs (liés à la structure plus qu'à l'individu) en matière de vulgarisation scientifique.

La conséquence en est, en positif, une certaine forme de souplesse dans l'organisation mais aussi, en négatif, une forte individualisation au niveau du choix des contenus, qui restent traditionnels pour la plupart.

Au niveau de la politique de communication les animations scientifiques ne bénéficient pas d'un statut particulier: les moyens de diffusion restent identiques dans l'ensemble. Les produits personnalisés offerts par la bibliothèque (bibliographies, texte des conférences...) font appel aux tâches traditionnelles réalisées par la bibliothèque, mais contribuent à fournir au produit proposé une plus value.

Les réseaux informationnels ne présentent pas de spécificité particulière, sauf dans le cas de collaborations extérieures où les partenaires "ratissent" leurs propres publics.

II-3-6 Des partenaires d'un nouveau genre

Les relations partenariales de la bibliothèque se caractérisent par leur richesse et leur diversité. La position particulière conférée à la bibliothèque de par son appartenance municipale fait d'elle le partenaire obligé de bon nombre d'organismes.

En constante relation avec les associations de la ville, elle est très fréquemment sollicitée pour collaborer aux diverses actions menées.

Les autres structures qui dépendent de la municipalité (Maison des jeunes, Maisons de quartier, etc...) entretiennent également avec elle des relations privilégiées.

Il en va de même pour le milieu scolaire, fervent utilisateur des services proposés.

Il serait fastidieux d'énumérer ici la liste des partenaires habituels de la bibliothèque tant ils sont divers et nombreux. Il faut savoir simplement qu'ils regroupent l'ensemble des acteurs culturels (que ce soit dans le domaine de la formation, des loisirs ou de la culture) situés sur son rayon d'action.

Chaque municipalité envisage l'action de la bibliothèque à sa façon, et lui confère un rôle particulier, en fonction justement des autres structures existant sur le site. A ce titre, il est intéressant de voir comment la bibliothèque est positionnée par les élus; parcourir les plaquettes publicitaires des villes concernées est riche d'enseignement: parfois oubliée, quelquefois juste citée, la bibliothèque est souvent valorisée comme un élément culturel phare, au centre de la vie de la cité.

On retrouve d'ailleurs une certaine cohérence entre la politique menée par la bibliothèque en faveur de la culture scientifique et la politique de "représentation" de la ville. On pourrait citer en exemple le cas de Villeurbanne, qui utilise la Maison du Livre de l'Image et du Son comme carte de visite ("équipement d'envergure européenne", "chef d'oeuvre architectural", symbolisant "l'entrée dans le futur").

La programmation dans cette bibliothèque, en dehors de toute autre activité de vulgarisation, d'un cycle de conférences réservé à un public averti, réuni autour de grands noms de la science pour aborder des problématiques transversales telles que "Psychanalyse et neurosciences", montre de façon magistrale ce désir d'utiliser la science pour valoriser une image de marque qui là, dépasse le cadre de la bibliothèque même pour devenir un instrument aux mains de la collectivité locale.

On voudrait souligner ici l'importance du tissu culturel et intellectuel local et l'influence que celui-ci peut avoir au niveau de l'activité de la bibliothèque.

On l'a vu, la bibliothèque est souvent un élément clé de la diffusion de la culture dans le cadre municipal.

Sa position privilégiée ainsi que les services qu'elle propose à un public varié et nombreux, fait que sa participation est fort souvent demandée par les organismes qui l'entourent.

Elle collabore donc, de diverses manières, au montage de manifestations.

- soit en fournissant des bibliographies,
- soit en fournissant des documents pour des présentations de livres,
- soit en se faisant l'écho, par des actions menées à la bibliothèque, de manifestations de plus grande envergure réalisées par d'autres organismes de la ville (Musée...)
- soit en hébergeant une exposition (ou autre produit) réalisée par une association locale (d'astronomes amateurs par exemple)

On pourrait dire que dans les cas qui précèdent, elle est plus prestataire de services que réel collaborateur: sa participation reste limitée et les organismes demandeurs sont en général issus du milieu associatif ou sont d'autres organismes liés de près ou de loin à la culture et à l'enseignement primaire ou secondaire. En général, ces collaborations restent circonscrites au territoire communal: ce sont essentiellement des relations de proximité.

Mais elle peut aussi, de son propre fait, aller chercher des collaborations. Dans ce cas, les organismes n'auront pas le même profil que ceux cités ci-dessus. On trouvera:

- en priorité, des laboratoires de recherche publics ou privés (en sciences mais aussi en médecine) où la bibliothèque ira recruter ses intervenants,
 - d'autres bibliothèques, qu'elles soient universitaires ou autres
 - des organismes dont la vocation est le transfert de la connaissance et la médiation (C.C.S.T., Boutique de Sciences)
 - des entreprises privées
- * que ce soit pour leur demander des aides financières
* ou pour leur demander une participation sous forme de présentation de matériel, par exemple...
- Dans ce cas, il se peut (et c'est assez fréquent) qu'elle dépasse le cadre de sa commune. Elle recherchera ses collaborateurs sur le périmètre régional, et parfois même national.

On le voit, la bibliothèque favorise et stimule deux formes distinctes de collaborations:

- un partenariat que nous appellerons "de réseau" (suivant la définition donnée plus avant), avec des organismes à vocation similaire (associations culturelles, enseignement...)

- un partenariat "de relais", avec des entreprises de production pour lesquelles elle effectue un transfert en direction du public et sert de "vitrine" technologique ou scientifique.

Depuis 1983, date de l'enquête sur l'animation réalisée par B. Seibel, la situation a évolué d'une façon notable: trois modèles de partenariat étaient mis à jour:

- la bibliothèque se contente d'offrir ses locaux (c'est à dire son public large et différencié) à l'université et aux grands organismes de recherche ou à de grandes entreprises (SNCF, EDF...) qui peuvent ainsi faire connaître leurs travaux au moindre coût. La bibliothèque bénéficie en retour du capital de notoriété des grandes institutions scientifiques.

- partenariat en liaison avec les clubs scientifiques locaux des établissements d'enseignement, MJC, Maison de quartier...

- enfin, le troisième modèle d'animation scientifique est d'inspiration scolaire. Il consiste généralement en une illustration des programmes. Fruit d'une étroite collaboration avec le corps enseignant et les élèves, il reprend le schéma moderniste de la transmission scolaire du savoir (activités d'éveil et culture filmique).

Ces modèles de l'animation gardent bien entendu toute leur efficacité et sont toujours d'actualité dans nos bibliothèques.

Mais, et c'est un grand saut qui a été accompli, la bibliothèque se tourne aussi désormais vers le milieu industriel: les entreprises industrielles et commerciales font partie maintenant des partenaires suscités par la bibliothèque.

Elles peuvent même être à l'origine d'actions impulsées par la bibliothèque: c'est le cas par exemple de l'animation réalisée à Meylan sur les images de synthèse. La bibliothèque Grand Pré a eu l'idée de monter une opération sur ce thème presque par hasard, à partir d'une plaquette recensant tous les laboratoires et entreprises grenobloises qui fabriquaient ou travaillaient sur ces images. La bibliothèque a mis à profit un outil commercial qui ne lui était pas destiné pour réaliser une action de vulgarisation.

On pourrait citer de nombreux exemples rencontrés dans l'échantillon étudié pour bien prouver que "ça y est", la bibliothèque a su trouver le chemin de collaborations fructueuses avec des partenaires d'un nouveau genre.

Il y a dix ans, ce modèle de l'animation scientifique était exempt des résultats de l'enquête.

Cette évolution signifie deux choses:

- d'abord que la bibliothèque ne se contente plus de faire faire. Car les modèles proposés mettaient en jeu les

compétences d'autres organismes (associations, écoles, universités). La bibliothèque participait pour très peu dans le montage des opérations.

Maintenant, il lui arrive de faire ses propres choix et d'organiser des opérations d'envergure avec des partenaires diversifiés issus de milieux économiques.

- ensuite, que la bibliothèque a su s'ouvrir, peut-être sous la pression d'une forte demande sociale, à des milieux, tel que l'industrie, qui lui étaient totalement étrangers.

Mais c'est une mutation qui n'est pas sans conséquence: en collaborant avec des partenaires dont la rentabilité est le moteur de l'entreprise, la bibliothèque ne sera-t-elle pas prise, elle aussi, dans un contexte où elle ne pourra plus ignorer les notions de base de l'économie moderne telles que marketing, analyse de la valeur etc...?

Ne devra-t-elle pas s'adapter à des fonctionnements plus en adéquation avec les réalités économiques actuelles (par la recherche de sponsoring, par exemple) ?

Quoi qu'il en soit, la physionomie de la bibliothèque risque d'être modifiée par l'arrivée, discrète mais efficace, de ces nouveaux partenaires, mais il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact.

II-4 LE LIVRE SCIENTIFIQUE: CELUI QUI NE SE VEND PAS?

"C'est un difficile problème que posent aux bibliothèques municipales la constitution, puis la mise à jour constante du fonds d'ouvrages de sciences pures."

C'est ainsi que M. Esteve, en 1962, débute un article sur ce sujet dans une revue professionnelle⁽⁴⁹⁾.
Le problème n'est toujours pas résolu en 1992.

On s'en souvient, une des missions formulées par l'UNESCO concernait la constitution des fonds: "La bibliothèque publique doit avoir des ouvrages et de la documentation sur tous les sujets afin de pouvoir satisfaire les goûts de tous les lecteurs, quelles que soient leur instruction ou leur culture".

La réalité ne correspond pas vraiment aux ambitions annoncées.

Comme nous l'indiquions en introduction, la bibliothèque gère des fonds scientifiques d'une extrême pauvreté. A cet égard, quelques chiffres tirés des résultats de l'enquête de Montreuil⁽⁵⁰⁾ sont éloquentes:

- à peine 2450 volumes par bibliothèque en moyenne (de 165 à 30 000)

- pour 3/4 des bibliothèques le nombre de documents scientifiques est inférieur à 5,5% du total et même, pour plus d'1/4, il est inférieur à 4%

- la moitié des bibliothèques consacrent bien moins que 10% du budget total des acquisitions aux documents scientifiques.

Ces résultats sont confirmés par ceux obtenus auprès de l'échantillon observé, bien qu'il soit très difficile d'obtenir des chiffres comparables et tout à fait fiables, notamment de la part des grands organismes qui morcellent la répartition de leurs fonds en zones (salle de prêt, salle de consultation etc...) Il leur est ensuite très malaisé de récapituler leur patrimoine en le classant par discipline.

Pourquoi cette désafection? C'est la question qui se pose devant un tel constat.

Nous allons essayer d'en analyser les raisons, mais auparavant, il faudrait peut-être voir rapidement comment sont constitués ces fonds.

Il faut savoir avant tout que 80% des bibliothèques manquent d'un personnel chargé spécialement des fonds scientifiques.

49: Le fonds d'ouvrages scientifiques dans une bibliothèque municipale. Bulletin d'informations de l'A.B.F. Mars 1962, n°37, pp.25-27.

50: La Ville de Montreuil a édité une petite brochure qui fait état de l'ensemble des résultats.

Il faut savoir aussi que pour les acquisitions, 32% des bibliothèques n'ont jamais recours aux centres de ressources spécialisés.

D'après nos résultats, seule la bibliothèque de Valence, qui devient bibliothèque municipale et universitaire, a profité d'aides (sous forme de bibliographies) obtenues auprès de l'université pour constituer ses nouveaux fonds scientifiques. Dans les autres cas, les bibliothécaires n'ont d'autres ressources que les revues professionnelles: la collaboration du milieu scientifique n'est jamais recherchée en tant que conseil aux acquisitions.

Mais pourquoi ce désintérêt pour le livre de vulgarisation? On ne peut pas dire non plus qu'il s'agisse d'une question financière: la bibliothèque répartit son budget d'acquisitions comme elle l'entend: c'est bien un domaine où la plus grande autonomie lui est laissée. En outre, des possibilités sont offertes par le CNL qui accorde sur projet précis des subventions pour créer ou accroître des fonds. Le CNL nous l'a confirmé, très peu de bibliothèques ont profité de ce dispositif pour améliorer quantitativement leur fonds scientifique: la grande majorité des demandes reçues ont porté sur d'autres collections.

Cette question de la pauvreté des fonds scientifiques met à nu deux problématiques qui pourraient être à l'origine de cette situation:

- l'édition scientifique
- la formation des bibliothécaires

En premier lieu, nous aborderons donc la question de l'édition scientifique, question complexe car elle met en présence à la fois la question de l'édition, celle des auteurs, mais aussi celle des publics.

II-4-1 Un bouquet d'ouvrages ébouriffants

Pour Michel Sanouillet⁽⁵¹⁾, la meilleure définition commerciale du livre scientifique serait pour la majorité des professionnels ...celui qui ne se vend pas!⁽⁵²⁾ Tout éditeur de langue française, dit l'éditeur P. Schuwer, sait qu'un excellent livre de vulgarisation scientifique ou technique aura une circulation de 60 à 80% inférieure à celle des autres grands thèmes documentaires pour la jeunesse.⁽⁵³⁾

Et pourtant, l'édition scientifique se porte de mieux en mieux.

D'abord du point de vue quantitatif: il suffit de regarder l'évolution du chiffre d'affaires de ces dernières années, donnée par le Syndicat National de l'Édition.

Avec 541 millions de francs en 1988⁽⁵⁴⁾, les livres de sciences, techniques et médecine ne participaient que pour 4,8% seulement au chiffre d'affaires global de l'édition. Mais 1989 est marquée par un rétablissement du livre scientifique, technique et médical: + 14,1%.⁽⁵⁵⁾

Ensuite d'un point de vue qualitatif: Michel de Pracontal, dans "L'année des lettres 1989"⁽⁵⁶⁾ analyse en des termes plus qu'élogieux la production du cru 88:

"Surprise, surprise! L'édition française aurait-elle enfin compris que la curiosité scientifique du public ne bornait pas son horizon aux recettes de Rika Zarái? Vulgarisation de base, essais, biographies, sociologie des sciences, épistémologie, la production 1988 se révèle foisonnante et consistante... un bouquet d'ouvrages ébouriffants..."

Livres-Hebdo de mai 1991 signale 2300 nouveaux titres par an dans ces domaines.

Bien sûr, la littérature conserve l'image dominante du livre, mais on le voit, l'édition scientifique reprend des forces.

51: Michel Sanouillet est directeur de la publication "Médianalyses: cahiers de recherches communicationnelles", publiés par le Centre du XXe siècle de l'université de Nice.

52: Voir le n°5, p.7, (oct.85) de Médianalyses "Livre, Science, Région"

53: Philippe Schuwer a conçu et réalisé de nombreux ouvrages et collections de vulgarisation scientifique et technique pour les jeunes.

54: Voir à ce sujet le dossier "L'édition scientifique inaugure son salon" du n°21 (25-5-90) de Livres-Hebdo.

55: L'édition scientifique face à ses interlocuteurs. Livres-Hebdo, n°5 (1-2-91)

56: Edité par Le Monde des livres à La Découverte

Après un passage à vide au début des années 80, on a pu assister à une reprise de l'édition de vulgarisation: de très nombreuses collections se sont créées, à l'instar du Seuil, chez Fayard, Belin, Flammarion etc..., sans parler des livres hors collections qui sont édités ici ou là. Pour encourager ce mouvement, en 1983 a été mise en place au sein du Centre National des Lettres une commission chargée spécialement de l'aide au livre scientifique grand public.

Plus près de nous, en 90, s'est tenu au CNIT de la Défense le premier salon international dédié à la diffusion de la culture et de l'information scientifiques techniques médicales et économiques, "Sciences Tech".

De quoi continuer à mobiliser la réflexion sur ce thème...

Au niveau des auteurs, la situation semble aussi s'améliorer au fil du temps.

En effet, et Jean-Marc Lévy-Leblond l'a déploré assez souvent, il était très mal vu dans le milieu scientifique, à une certaine époque (pas si lointaine) d'écrire des livres pour le grand public. *"...il n'y avait que mépris et dédain élitiste de la part de leurs collègues"*, dit-il.

Mais la politique en faveur de l'IST menée depuis une dizaine d'années a porté ses fruits et les scientifiques commencent à comprendre que leur intérêt est peut-être de partager leurs connaissances avec le public. Paul Caro (op.cit.) emprunte au Président de l'Académie des Sciences des Etats-Unis son idée que la vulgarisation pourrait être en quelque sorte une "assurance sur la vie" pour la communauté savante. En effet, dit-il, *"un fossé de plus en plus large qui sépare la science en train de se faire de la compréhension du public peut conduire des politiciens démagogues à mettre en cause le bien-fondé de l'action scientifique sous la pression d'un public qui comprend de moins en moins à quoi elle conduit"*.

Donc, du côté des auteurs, la situation est aussi en voie d'amélioration.

Après ce bref aperçu, il semblerait que la source du problème ne soit pas située du côté de l'édition. L'offre existe bel et bien.

Mais quand est-il de la demande?

Le public de la vulgarisation scientifique est rare et difficile d'accès ou "étroit et atomisé" comme titre un article de Livres-Hebdo⁽⁵⁷⁾

Le faible circuit du livre observé le prouve. Quelques études ont été réalisées sur le ou les publics intéressés. Un portrait robot du consommateur de vulgarisation a été brossé par Boss et Kapferer dans leur enquête "Les français, la science et les médias" (op.cit.). Elle date de quelques années déjà, mais le profil n'a vraisemblablement pas beaucoup changé depuis:

57: n°22 (31-5-91)

- d'une façon générale les hommes s'exposent plus à la vulgarisation que les femmes, quels que soient les médias, mais la différence en fonction du sexe est particulièrement marquée en ce qui concerne la lecture de revues et de livres scientifiques et techniques.

- l'intensité d'exposition à la vulgarisation décroît avec l'âge: ce sont les jeunes de moins de 21 ans qui ont la plus forte propension à s'exposer à la vulgarisation.

- le niveau social est un facteur d'accroissement de l'exposition à la vulgarisation: les professions libérales et les cadres supérieurs en sont de forts consommateurs, et leur prééminence est particulièrement forte pour la vulgarisation écrite (hebdomadaires, livres, revues), les expositions et les musées, c'est à dire les médias à audience sélective où le récepteur peut moduler la durée et l'intensité de son contact avec l'information.

- elle croît également avec le niveau d'études: les interviewés ayant accompli des études supérieures sont de très loin ceux qui s'y exposent le plus.

Ces données sont particulièrement intéressantes pour notre étude. Nous avons vu dans le premier chapitre consacré à la bibliothèque publique, quelques caractéristiques dominantes du public qui fréquente la bibliothèque. En mettant en parallèle ces deux publics, on se rend très vite compte qu'il ne s'agit pas du tout du même profil:

- le public de la bibliothèque est en majorité féminin, et cette tendance se renforce peu à peu alors que le public de la vulgarisation est essentiellement masculin.

- 58% des cadres et professions intellectuelles supérieures ne vont jamais dans une bibliothèque, alors que ce sont eux, aussi, qui sont les plus gros consommateurs de vulgarisation.

- Les jeunes sont de très forts consommateurs, c'est ce qui explique sans doute le succès franc et massif des sciences en section jeunesse des bibliothèques. Les grands adolescents trouvent sûrement aussi dans le milieu scolaire ou dans les bibliothèques universitaires la documentation qu'ils souhaitent.

On pourrait presque déduire de ces données que la vulgarisation en bibliothèque publique rassemble essentiellement un public de "jeunes adultes masculins". Mais il serait tout de même hasardeux de l'affirmer: une étude concernant ce public reste à faire.

Enfin, l'enquête de Boss et Kapferer nous apprenait que le média de vulgarisation le plus utilisé est la revue scientifique, avant même le livre.

Si, au niveau de l'édition, il est possible d'approcher le nombre de lecteurs grâce au nombre d'abonnements individuels

(bien que ce raisonnement soit tout à fait contestable quand on sait que la revue est un produit qui circule) il n'est pas possible de savoir si les publications périodiques sont lues ou non en bibliothèque, toute statistique étant impossible puisque ces documents en libre accès sont exclus du prêt à domicile.

Voilà sûrement déjà quelques embryons d'explication du peu de succès que remporte la vulgarisation en bibliothèque publique. Il y aurait donc, entre autres raisons une inadéquation entre les types de publics concernés. Pour accroître le lectorat, il faudrait que la bibliothèque trouve le moyen:

-d'y intéresser les femmes,

-de fidéliser son public jeune par un enrichissement de ses collections de vulgarisation,

-et aussi, pourquoi pas, de réussir à drainer le public des professions intellectuelles supérieures, justement celui qui se déplace pour consommer les autres activités liées à la vulgarisation (conférences, expositions...). D'après notre enquête, ce n'est pas encore le cas: ce public utilise la bibliothèque pour ses activités périphériques exclusivement. Peut-être qu'une meilleure qualité des collections de vulgarisation ainsi que leur mise en valeur systématique lors des animations motiverait déjà une partie de ce public.

Le miroir aux alouettes

Nous avons vu que l'édition, même si elle n'est pas complètement florissante, ne semble pas être la cause de la pauvreté des fonds.

L'offre existe.

La demande? Les publics, peu nombreux et à enrichir, ne sont pas totalement hors de portée de la bibliothèque: une politique incitative à leur égard permettrait d'en augmenter le nombre.

Mais comment et surtout pourquoi attirer un public vers des fonds non pas inexistantes mais si minces et si médiocres? Si l'intérêt pour la vulgarisation scientifique était bien réel, la bibliothèque veillerait à proposer au public des fonds susceptibles d'épancher sa soif de connaissance.

C'est une autre des raisons qui nous font penser que la politique d'animation ne découle pas d'une stratégie visant à attirer le public. L'attirer vers quoi, puisque les fonds, dans l'ensemble, ne valent pas le détour?

On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ce fait:

- L'animation viendrait en compensation et non en complément des autres produits que sont les livres. Elle

serait là plus pour masquer des vides que pour étoffer un contenu déjà riche.

- L'animation jouerait auprès du public le rôle de miroir aux alouettes pour l'attirer autour du lieu bibliothèque plus que pour participer à sa culture scientifique "en profondeur".

Mais on ne peut évoquer le problème des fonds scientifiques sans se pencher sur la question de la formation des bibliothécaires.

II-4-2 La fuite en avant de l'avant-garde

La gestion des fonds scientifiques en bibliothèque municipale ne va pas sans poser de gros problèmes aux professionnels. Plusieurs raisons semblent se joindre pour aboutir à une situation délicate et préjudiciable à la bonne circulation de l'information.

- Très peu de bibliothèques (une sur cinq, d'après l'enquête de Montreuil) possèdent un personnel spécialisé dans le fonds scientifique.

- "Une profession à recrutement exclusivement littéraire", nous apprenait B. Seibel dans "Au nom du livre" (op.cit.). Ceci paraît être la raison majeure de la désaffection pour les matières scientifiques.

56% des bibliothécaires pensent que l'insuffisance des fonds est due à la formation des personnels (toujours d'après l'enquête de Montreuil).

Ce dernier chiffre montre à quel point la prise de conscience d'une faiblesse à ce niveau a été réalisée par l'ensemble de la profession.

Les deux spécialités dominantes dans les disciplines les plus suivies par les bibliothécaires dans l'enseignement supérieur sont les lettres classiques (10%) et modernes (21%) et l'histoire (23%), tandis que les langues ne représentent que 17% des diplômés. ...la part de ces disciplines strictement littéraires a tendance à diminuer avec l'arrivée des étudiants en sciences humaines et sociales.

"Or les filières suivies dans l'enseignement supérieur sont un des lieux d'acquisition d'attitudes et d'intérêts qui pourront ensuite s'actualiser dans les pratiques professionnelles. Les diplômés de lettres classiques se distinguent, outre l'âge, par la variété de leurs intérêts universitaires, 42% d'entre eux ont obtenu un diplôme dans une autre discipline. ...Si les diplômés de lettres modernes se différencient des premiers par la polarisation de leurs intérêts (21% d'entre eux seulement ont obtenu un diplôme dans une autre discipline, la diversité des spécialités obtenues, quand les conditions de leur réalisation ont

pu être réunies, se caractérise plus souvent par une curiosité encyclopédique ou extra-scolaire (architecture, animation, théâtre, sciences humaines...) plutôt que par la poursuite d'intérêts spécialisés nécessitant éventuellement la maîtrise d'autres disciplines."

Ces données⁽⁵⁸⁾ nous apportent quelques précisions sur les filières suivies par les professionnels.

Afin de pallier ces carences de la formation initiale, les bibliothécaires responsables des fonds suivent des formations courtes sous forme de journées d'études, de visites et de stages dans des organismes spécialisés tel que la Villette ou dans des organismes responsables de la formation tels que le CNFPT. Il s'agit plus alors d'une formation technique visant à fournir des recettes pour la constitution des fonds. Cette sensibilisation a pour but également de démystifier "la chose" scientifique.

Certains organismes médiateurs de la culture scientifique et technique s'attachent à fournir des formations plus poussées et à favoriser la réflexion avec des professionnels de la médiation culturelle tels que les bibliothécaires.

De grands organismes comme la Villette prennent en charge ce type de formation.

Mais en région aussi, quelques initiatives locales voient le jour: le CCSTI de Marseille, par exemple, consacre quelques journées annuelles à ce type de relations avec ses partenaires. Mais c'est encore insuffisant.

Les bibliothécaires déplorent l'absence de collaboration assidue avec les universités, centres de recherche, et autres organismes compétents dans le domaine de l'information scientifique (CCSTI, Musées...). Selon ce qui est ressorti de façon presque systématique des entretiens et que nous rapportons comme une forme de propositions de la part des bibliothécaires, ces organismes pourraient fournir des bibliographies critiques qui orienteraient le choix des bibliothécaires pour les acquisitions. Cette formule, effective à Valence, pourrait être adoptée par un nombre accru de bibliothèques. En fait, et cela a été clairement formulé, les professionnels déplorent l'absence de bibliographies comme celles réalisées pour la littérature scientifique jeunesse par "Lire pour comprendre" ou "Le rayon vert".

Mais ces solutions sont plus palliatives que durables. La solution à long terme passe indéniablement par la formation initiale et ce message est déjà pris en compte: la politique de l'ENSSIB consiste à recruter des conservateurs moins allergiques aux disciplines scientifiques. Seule une mutation en profondeur, alliée à une politique de collaboration intensifiée pourrait venir à bout d'une situation en crise telle qu'elle se présente actuellement.

58: Voir "Au nom du livre" de B. Seibel

Un dernier point à aborder concernant la gestion des fonds est celui du rapport entre l'animation et la gestion des fonds. Deux modèles fonctionnent en parallèle:

- les petites bibliothèques
- les grandes bibliothèques

Dans le premier cas, en général, ces deux activités vont de pair: le personnel n'est pas en nombre suffisant pour que les tâches soient réparties de façon très cloisonnée. Les fonds bénéficieront presque automatiquement d'un enrichissement apporté par l'organisation d'une manifestation sur un thème précis. C'est l'occasion pour la bibliothèque d'effectuer une mise à jour et de renouveler ses collections.

Dans le second cas, la situation est un petit peu plus complexe: cela dépend entièrement

- de qui est l'organisateur de la manifestation
- s'il y a ou non présentation d'ouvrages

Si nous prenons le cas de la Maison du Livre, l'activité animation (le cycle de conférences) est totalement déconnectée de tout lien avec les fonds scientifiques.

Dans la mesure où il n'y a pas de présentation d'ouvrages ou de sensibilisation menée sur le thème de la conférence, ces activités sont disjointes.

La bibliothèque, puisqu'elle ne saisit pas l'occasion pour enrichir ses fonds, poursuit donc un autre but. On l'a vu, il n'est pas question non plus d'attirer le public vers les autres fonctions de la bibliothèque: pour cela, elle veillerait à lui proposer un complément de l'information qu'il était venu chercher aux conférences par des collections importantes et de qualité, ce qui n'est pas le cas.

Il semble donc de plus en plus probable que l'animation scientifique, dans la majorité des cas, soit considérée comme un substitut de la fonction de gestion des fonds.

La maniabilité des supports, leur diversité, la possibilité de mobiliser un public plus facilement à partir d'une vulgarisation effectuée oralement (la conférence) ou de manière interactive (l'exposition) font que la bibliothèque s'est laissée séduire par ces nouveaux médias.

Car, il faut le dire, elle n'a pas réellement choisi ces nouvelles procédures de communication: elles se sont imposées à elle, d'abord par l'arrivée de l'animation en général sur les autres domaines de la bibliothèque, ensuite par la demande croissante émanant d'organismes désireux d'utiliser la bibliothèque comme lieu de diffusion de leur message vulgarisateur.

Nous l'avons montré, la bibliothèque a mis ensuite de longues années avant de s'imposer comme producteur. Les premières activités de vulgarisation scientifique qu'elle a menées naissaient toutes de l'initiative de ses partenaires. Il n'y a que depuis peu qu'elle prend en charge la conception d'animations.

C'est ce que B. Seibel appelle "la fuite en avant de l'avant-garde de la profession" marquée par l'investissement de plus en plus poussé dans l'animation et qui traduit

"l'adaptation permanente du discours et des méthodes de la médiation culturelle aux mouvements des idées qui agitent les nouvelles fractions dirigeantes; elle renvoie également à la question éducative liée à l'évolution du niveau d'études. L'animation constitue un moyen pour réaliser cet ajustement sur le mode implicite de la communication dans lequel chaque partie se trouve gratifiée."

On le voit, le rôle de la bibliothèque évolue, sa place au sein des acteurs de la culture change aussi. La conception de nouveaux produits culturels autres que ceux traditionnellement liés à ses fonctions transforment son image passive (liée essentiellement à la conservation) en image dynamique (liée à la production).

L'étude -en cours de traitement- réalisée par le GRUSEM (op.cit.) pour approfondir la première enquête sur les fonds scientifiques et qui porte essentiellement sur la formation des bibliothécaires sera riche d'enseignement à ce propos.

CONCLUSIONS

Arrivés au terme de notre étude, il semble nécessaire de mettre en évidence les principaux résultats que nous avons pu dégager de notre enquête, afin de tenter d'apporter une réponse à la question de départ: la bibliothèque publique peut-elle ou non constituer une "niche écologique" pour la vulgarisation scientifique?

Est-elle ou non un terrain propice au développement de cette culture spécifique en rupture avec la culture humaniste?

Déjà, au niveau de sa structure et de la définition de ses missions, nous savons qu'elle est un organisme totalement voué d'abord à la conservation, ensuite à la diffusion de l'information. Sa longue tradition et l'héritage des confiscations révolutionnaires en ont fait le dépositaire d'un patrimoine littéraire riche.

Mais parmi ses objectifs, qui ont été redéfinis clairement par l'UNESCO, la diffusion de la science, l'actualisation et la mise à jour des connaissances se trouvent en bonne place.

Alors la question se pose: quelle science vulgariser? Quelle science mettre à la disposition du public de la bibliothèque municipale?

Les grandes découvertes qui bousculent la physionomie d'une discipline et qui n'interviennent que quelques rares fois par siècle ou la science en chemin, avec ses aléas et ses ratés? Peut-on imaginer que la bibliothèque fasse office de passerelle entre les chercheurs et le public, passerelle qui permettrait à la communauté savante de communiquer la science en train de se faire?

Car c'est bien ce challenge que se proposent de relever les acteurs de la vulgarisation: mettre la science à la portée du public, avec ses questionnements et ses doutes, et non pas seulement avec ses réussites.

Le défi est donc lancé...mais la partie n'est pas gagnée car *"La production scientifique est prise dans une spirale inflationniste"* comme le dit J-M Lévy-Leblond⁽⁵⁹⁾.

En effet, la masse d'informations produite par les chercheurs ne sort généralement pas du "petit" cercle d'initiés où elle circule via les publications dans les revues à audience internationale.

Avant qu'une information n'atteigne les médias de masse, ou qu'elle soit diffusée hors de la communauté scientifique, il aura fallu, en règle générale, qu'elle obtienne une forme de caution de validité (tout à fait implicite) du milieu dans

59: Tiré d'un entretien réalisé par Stéphane Deligeorges et publié dans Les nouvelles Littéraires (n°2828, 21-28 janvier 1982)

lequel elle a été produite, cela par sa publication dans les revues spécialisées.

Ce qui, de la recherche, arrive jusqu'au grand public, ce sont les résultats et non la démarche; le long cheminement constitué des multiples étapes de la réflexion et de l'élaboration sont omis.

Mais ces résultats sont soumis à une autre contrainte: ils ne pourront rencontrer un écho favorable que s'ils sont susceptibles de faire vibrer les cordes sensibles du public: c'est ainsi, comme nous en avons fait état, que les sujets de vulgarisation qui remportent un réel succès sont liés à des problématiques concernant la survie de l'homme (santé médecine, écologie) ou à des questions reliées au domaine métaphysique, comme la place de l'humain dans l'univers, et qui se traduisent par un intérêt généralisé pour l'astronomie.

Comment passionner les foules avec l'étude des tracés de galeries sous-marines creusées par les polychètes?⁽⁶⁰⁾

Devant la pléthore d'informations, des choix doivent être opérés, d'ailleurs des pré-sélections sont effectuées naturellement: une masse énorme ne donne à voir que sa surface, ou même, qu'une infime partie de sa surface.

Tel l'univers, la science, en constante expansion n'implique l'homme que dans ce qui le touche directement: nous n'en connaissons que la partie visible.

Et vulgariser, c'est faire reculer les limites de la visibilité, cela même si la science avance à pas de géants: il s'agit de ne pas se laisser distancer totalement pour être capable de dominer ces avancées et maîtriser leurs implications dans la réalité du quotidien.

C'est dans le bataillon des vulgarisateurs officiels (Musées, CCSTI, associations d'amateurs etc...), que la bibliothèque, conditionnée par son environnement social et culturel, s'est laissée enrôler.

De par ses relations "naturelles" avec le milieu éducatif et ses nombreuses collaborations avec le milieu associatif, elle se situait, jusqu'à présent et comme le disait fort justement E.Tripet (op.cit.)..."entre formation et culture".

L'étude des relations partenariales que la bibliothèque tisse avec les organismes implantés sur sa zone d'influence a mis à jour une évolution par rapport au modèle proposé par B. Seibel.

Trois types de collaborations étaient distingués, où la bibliothèque s'investissait principalement en tant que prestataire de service et diffuseur.

Nous avons montré que, depuis quelques années seulement, la bibliothèque est entrée dans un nouveau cycle: au lieu de se positionner sur le marché des biens culturels en simple

60: Espèce de ver marin

intermédiaire entre des organismes désireux de diffuser de l'information spécialisée, via des animations diverses, et un public avide de savoirs, elle se situe désormais sur le plan de la production de produits de vulgarisation.

A titre d'exemple, on peut citer l'édition du colloque "La nature de la pensée", colloque entièrement organisé (aussi bien au niveau de la définition des contenus que de la recherche des intervenants) par la bibliothèque.

Ce type d'action n'est actuellement engagé que par les bibliothèques les mieux dotées au niveau de leur environnement économique et culturel; proximité des universités et centres de recherches et forte motivation individuelle sont les facteurs clés d'émergence de ces activités.

Au niveau de l'offre culturelle, donc, la bibliothèque municipale diversifie ses produits.

D'intermédiaire entre le livre et son public, elle devient producteur, concepteur et créateur de produits de vulgarisation.

Sur ce terrain, elle se trouve en position concurrentielle avec d'autres organismes qui ne procèdent pas des mêmes logiques économiques, tel le milieu de l'édition qui, lui, fonctionne en économie de marché.

Si la bibliothèque veut faire sa place parmi ces nouveaux partenaires cela imposera, à court terme, qu'elle analyse le processus dans lequel elle s'est engagée et qu'elle accepte les mutations qui lui seront imposées par l'évolution de ces entreprises culturelles avec lesquelles elle rentre en concurrence.

Cette mutation de la bibliothèque indique aussi la présence de brèches dans la traditionnelle dichotomie correspondant à la séparation économique classique entre production et distribution de biens informationnels d'une part (les médias) et production de services d'autre part (les bibliothèques et la documentation).

Cette séparation, très nette jusqu'à présent, devient du coup un peu plus floue: une analyse de l'activité de la bibliothèque ainsi que la prise en compte de son environnement fonctionnel seront nécessaires pour orienter l'évolution de ses prestations et comprendre ses logiques.

Donc, pour un certain nombre d'organismes, ce n'est plus seulement "entre formation et culture" que se trouve leur place mais bien plutôt au centre de la triade "formation-culture-production".

Ce positionnement récent marque l'entrée dans une nouvelle ère où la bibliothèque va voir ses fonctions se modifier au fil de ses interactions avec ses nouveaux partenaires.

Pour l'instant, dans les bibliothèques étudiées, ces activités culturelles scientifiques sont développées sans aucune stratégie: ceci tant au niveau de l'organisation interne où la présence d'équipe constituée et de structuration des activités n'a pas encore vu le jour, qu'au niveau financier où l'on

constate que la vulgarisation scientifique n'occupe pas de place particulière.

L'absence de politique fédératrice ou d'objectifs communs à l'ensemble de la profession souligne cette quasi indépendance qu'ont les bibliothèques pour fixer leur ligne de conduite dans ce domaine.

Malgré la volonté de plus en plus appuyée des pouvoirs publics -il n'est qu'à voir les procédures d'aides à la constitution de fonds et autres subventions disponibles (et non demandées!) pour en être convaincu- la bibliothèque présente encore parfois des difficultés à s'investir de façon effective dans ce type d'activités.

Des deux voies utilisées pour diffuser le message vulgarisateur - le livre et l'animation- nous avons vu que la bibliothèque utilise de plus en plus souvent la seconde. Le livre de vulgarisation, bien que la production éditoriale soit non pas florissante mais en meilleure santé que par le passé, ne mobilise pas l'intérêt des professionnels: la formation presque exclusivement littéraire des bibliothécaires serait la cause fondamentale de cette désaffection pour les matières scientifiques.

Mais la bibliothèque, consciente des enjeux liés à la diffusion de la science et désireuse d'occuper une place prépondérante au sein des acteurs de la culture n'a pas voulu abdiquer son rôle.

Devant son incompétence à gérer les fonds scientifiques, elle a su réagir de façon positive en masquant ses faiblesses organiques par l'acquisition de nouvelles compétences: c'est ainsi qu'elle a su, dans un premier temps, s'entourer de partenaires qui ont pu la relayer sur le terrain de la vulgarisation. Soutenue par bon nombre d'associations, de centres de recherche, d'universités etc... elle a pu présenter à son public toute une série de manifestations pour lesquelles elle intervenait en tant que prestataire de service ou relais.

Fortes de ces riches expériences, les bibliothèques dont la situation semble privilégiée s'engagent maintenant dans un processus de production de produits de vulgarisation scientifique.

Cette position souhaitée de leader intellectuel qui impulse et provoque l'apparition de nouveaux paradigmes (ce sont les ambitions déclarées de la bibliothèque de la Part-Dieu) signe la volonté de la bibliothèque d'occuper une place prépondérante sur le marché de la communication culturelle scientifique et confirme son attachement à, *d'une manière ou d'une autre*, remplir les missions qui lui ont été confiées.

Ces actions, fort souvent de prestige, contribuent d'autre part à accroître la notoriété de la bibliothèque et apportent à son image de marque une forme de légitimité intellectuelle due au pouvoir de la science (à la fois bien réel mais qui

atteint aussi l'homme au plus profond de son imaginaire) ce qui la confirme, -aussi bien auprès de son public que des autorités de tutelle- dans son rôle de référent culturel.

Il serait cependant fort dommage que la bibliothèque en vienne, à cause du succès grandissant des nouveaux modes communicationnels, à négliger ses missions traditionnelles de constitution et de gestion des fonds, notamment des fonds scientifiques qui accusent déjà un retard considérable par rapport aux autres domaines du savoir.

Mais la bibliothèque a désormais pris conscience des carences qui menacent de jeter une ombre sur sa réputation et a entrepris, depuis peu mais de façon active, d'y remédier.

C'est ainsi que quelques initiatives ont été prises çà et là. A titre d'exemple on peut citer en région Rhône-Alpes la création au sein de l'ACORD⁽⁶¹⁾ d'une commission "*culture scientifique et technique*" qui a pour objectifs la création d'un réseau d'entraide entre bibliothèques aussi bien pour ce qui concerne la gestion des fonds (par la fourniture de bibliographies) que l'animation (par la création d'une "banque de ressources").

Nous avons montré qu'il n'existait aucune synergie entre la constitution des fonds et l'animation scientifique: si tout au plus les animations contribuent à l'achat de quelques titres sur le sujet exploité, on ne peut pas dire vraiment qu'il s'agisse d'un phénomène de synergie qui ferait de la gestion des fonds et de l'animation des activités totalement imbriquées, entièrement dépendantes l'une de l'autre et qui s'enrichiraient mutuellement. C'est ce qui nous fait dire que l'animation, dont le rôle logique serait d'attirer le public vers le matériau de base (le livre) qui fonde l'existence même de la structure viendrait plutôt en substitut de celui-ci et non en complément.

Les relations partenariales avec les universités et centres de recherche pourraient être la voie d'une amélioration de cette situation: l'exemple de la bibliothèque de Valence (qui reçoit des bibliographies de l'université pour l'aider à constituer ses fonds scientifiques) est à cet égard optimiste. D'autres organismes, tels les C.C.S.T.I., seraient peut-être des médiateurs efficaces entre les scientifiques et les bibliothèques.

Durant l'automne 92, à Chambéry, doit avoir lieu la mise en place de la nouvelle médiathèque qui doit être implantée sur le même site que le futur Centre de Culture Scientifique. Les organismes de tutelle ont émis le souhait de voir ces deux structures lier des collaborations étroites et permanentes. Cette expérience unique en France risque d'entraîner de

61: Agence de Coopération Régionale pour la Documentation

profondes modifications dans la conception même des circuits de diffusion de la culture scientifique.

La bibliothèque, en position de concurrence par rapport aux CCSTI depuis qu'elle s'est lancée dans la production de produits de vulgarisation, va devenir sa plus proche associée. Allons-nous être les témoins d'un bouleversement du paysage culturel?

A terme, assisterons-nous à la naissance d'un nouveau type d'organisme, enfant naturel de la bibliothèque et du C.C.S.T.I., qui posséderait à la fois le patrimoine et l'expérience de l'une et la fougue de la jeunesse de l'autre?

La vulgarisation scientifique connaîtrait alors un nouvel âge d'or.

BIBLIOGRAPHIE

La Bibliothèque Publique

Actes des journées d'Etudes sur les Bibliothèques et la Lecture Publique. Les Editions d'Organisation, n°1, 1979. (Champs Professionnels).

CAMPBELL (H.C.). Le développement des systèmes et des services de bibliothèques publiques. UNESCO, 1983. (Etudes et Recherches, II).

COMTE (Henri). Les Bibliothèques Publiques en France. Villeurbanne: E.N.S.B., 1977.

Du nouveau...promotion des bibliothèques publiques. Les cahiers de la coopération. Printemps 1988, n°3.

HASSENFORDER (Jean). Le rôle éducatif de la bibliothèque et la diffusion des connaissances scientifiques. Bulletin d'information de l'A.B.F. Mars 1962, n°37, pp.21-24.

La Bibliothèque: miroir de l'âme, mémoire du monde. Autrement, n°121, avril 1991, pp.224-225.

RICHTER (Noé). Administration des bibliothèques. Le Mans: Université du Maine, 1987.

SALAÜN (Jean-Michel). Les Maîtres du Temps: propositions pour un marketing adapté aux bibliothèques et aux centres de documentation. Tome 1: analyse. Villeurbanne: ENSSIB, 1992. 80p.

La lecture en France

Annuaire statistique de la culture. Chiffres clés 1991. Ministère de la Culture et de la communication. Jeanine CARDONA, Chantal LACROIX. Paris:La Documentation Française, 1992.

BARBIER-BOUVET (Jean-François). Les lectures des Français. L'année des Lettres 1988. Paris : La Découverte, 1988. pp.247-260.

BARUCH (Marc-Olivier), CORDEBARD (Jean-Louis), RICHARD (Michel). Une politique du livre et de la lecture. L'année des lettres 1988. Paris: La découverte, 1988. pp.269-282.

DONNAT (Olivier), COGNEAU (Denis). Les Pratiques culturelles des français 1973-1989. Paris : La Documentation Française/ La Découverte, 1989.pp.77-100.

GRUNBERG (Gérald). Le bond en avant des bibliothèques. L'année des Lettres 1988. Paris : La Découverte, 1988. pp.261-268.

Où sont les lecteurs en France? Lire, nov.1986, n°134, p.52.

ROBINE (Nicole). Etats et résultats de la recherche sur l'évolution de la lecture en France. Cahiers de l'économie du livre. Mars 1991, n° 5, pp.80-105.

La politique culturelle

CASSEN (Bernard). La politique nationale d'information scientifique et technique en France. Argus. Mars-Avril 1983 vol.12, n°2, pp.27-29.

GROOTAERS (Dominique). Culture Mosaïque: approche sociologique des cultures populaires. Lyon: Chronique sociale, 1984. 239p.

JOSPIN (Lionel). Une politique pour les bibliothèques. Bulletin des Bibliothèques de France, 1989, t.34, n°6, pp.494-497.

La politique culturelle de la France. Programme Européen d'Evaluation. Conseil de l'Europe. Paris: La Documentation Française, 1988.

LEPHAY-MERLIN (Catherine). Annuaire statistique de la culture. Les dépenses culturelles des communes: analyse et évolution 1978-1987. Paris: La Documentation Française, 1991. 255p.

RIGAUD (Jacques). La culture pour vivre. Paris: Gallimard, 1975. 442p.

L'animation

Animation et bibliothèques . Journées d'étude organisées par l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques à Villeurbanne. Avril 1984, pp.1-73.

MOULINIER (P.) L'animation et les animateurs à travers la littérature spécialisée. Juin-Nov. 1976. Service des Etudes et de la Recherche. Secrétariat d'Etat à la Culture.

SEIBEL (Bernadette). Bibliothèques municipales et animation. Paris: Ministère de la culture/Dalloz, 1983. 324p.

SIMONOT (Michel) Les animateurs socio-culturels. PUF, 1974.

Culture et vulgarisation scientifique

Actes du colloque "Les objectifs de la formation scientifique". 28-29 avril 1990. Ecole Polytechnique. Palaiseau.

AIT EL HADJ (Smaïl), BELISLE (Claire). Vulgariser: un défi ou un mythe? La communication entre spécialistes et non spécialistes. Lyon : Chronique Sociale, 1985.

ASIMOV (Issac). Popularizing science. Nature. Nov.1983, vol.306, p.119.

CARO (Paul). La vulgarisation scientifique est-elle possible?. Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 1990. 41p.

CLEWIS (Beth). Scientific literacy: a review of the literature and implications for librarianship. Collection Management. 1990, vol.12, n°3-4, pp.101-112.

Culture scientifique, technique et industrielle. Education Permanente, n°82, mars 1986.

DOLLOT (Louis). Culture individuelle et culture de masse. Paris: P.U.F. (Que sais-je? n°1552) pp.87-109.

Etats Généraux de la culture scientifique technique et industrielle: Le livre: 26 régions dans tous leurs états. Paris: Cité des Sciences et de l'Industrie, 1989.

Faire voir ou faire savoir? La diffusion des connaissances scientifiques et techniques: Annales des Mines. Avril 1989, n°4, 87p.

FAYARD (Pierre). La culture scientifique : enjeux et moyens. Paris : La Documentation Française, 1990. 49p.

HIVELY (William). Science observer: How much science does the public understand? American scientist. Sept.oct.1988, vol.76, pp.439-444.

HUET (Sylvestre), JOUARY (Jean-Paul). Sciences: les Français sont-ils nuls? Jonas, 1989.

KIDD (J.S.). The popularization of science: some basic measurements. Scientometrics, 1988, vol.14, n°1-2, pp.127-142.

La culture scientifique et technique. Pourquoi? n°219, nov.1986.

La vulgarisation scientifique. Préfaces. Mai-Juin 1987, n°2.

La vulgarisation scientifique: son histoire, ses succès, ses échecs. Impact: science et société, n°144, 1986.

Les jeunes et la culture scientifique et technique. Culture Technique. 1989, n°20, 149p.

LEVY-LEBLOND (Jean-Marc). Mettre la science en culture. Nice: Anaïs, 1986.

LEVY-LEBLOND (Jean-Marc). Pour une science ouverte . Bulletin des Bibliothèques de France. 1984, t.29, n°6, pp.476-479.

MILLER (Jon D.). Scientific literacy: a conceptual and empirical review. Daedalus. 1983, vol.112, n°2, pp.29-48.

PECKER (Jean-Claude). Pour une culture scientifique. Le Monde

RAICHVARG (Daniel), JACQUES (Jean). Savants et ignorants: une histoire de la vulgarisation des sciences. Paris: Le Seuil, 1991. 290p.

SCHIELE (Bernard), BOUCHER (Louise). L'exposition scientifique: une manière de représenter la science. In Les représentations sociales. Dir. par Denise Jodelet. Paris: P.U.F., 1989. (Sociologie d'aujourd'hui).

Sciences et techniques: une culture partagée. Brises. 1989/1, n°14, 151p.

Voyage en VS. Numéro spécial. Bulletin des Bibliothèques de France. t 29, n°6, 1984.

Vulgariser la science: le procès de l'ignorance. Sous la Dir. de Daniel Jacobi et Bernard Schiele. Ed.Champ Vallon, 1988. 284p.

Vulgariser, faute de mieux? Alliage. Automne 1990, n°5, pp.4-17.

L'édition scientifique

1989 : l'édition au beau fixe. Livres Hebdo, n°23, 8-6-90, p.47.

BUSSON (Alain), EVRARD (Yves). Portraits économiques de la culture. Notes et Etudes Documentaires, n°4846. Paris : La Documentation Française, 1987-21.

L'édition a poursuivi sa progression en 1989. Livres Hebdo, n°23, 8-6-90, p.53.

L'édition scientifique face à ses interlocuteurs. Livres Hebdo, n°5, 1-2-91, pp.43-44.

LAURENT (Patricia). L'édition scientifique ajuste ses méthodes. Livres Hebdo, n°22, 31-5-91, pp.47-54.

LAURENT (Patricia). L'édition scientifique inaugure son Salon. Livres Hebdo, n°21, 25-5-90, pp.41-46.

Livre, Science, Région. MédiAnalyses, n°5, octobre 1985

PRACONTAL (Michel de). Trente-six chandelles pour éclairer le monde. L'Année des Lettres 1989. Paris : La Découverte/Le Monde 1989. pp.159-164.

BOSS (Jean-François), KAPFERER (Jean-Noël). Les français, la science et les médias: une évaluation de l'impact de la vulgarisation scientifique et technique. Paris: La Documentation Française, 1978. 274p.

DECROSSE (Anne). Sciences et médias: Penser, imaginer et connaître. Paris: Didier érudition, 1988. (Coll. langages, discours et sociétés).

La position du livre dans la programmation. Cahiers de l'économie du livre. Mars 1992, n°7, pp.141-159.

La formation des bibliothécaires

GASCUEL (Jacqueline). La formation permanente à la bibliothèque d'application de Massy en 1980-1981. Bulletin des Bibliothèques de France. 1982, t.27, n°6, pp.347-350.

Musées et Centres de Culture Scientifique et Technique: quelles formations pour quels métiers? La Lettre de l'OCIM. Février 1992, hors série n°2.es systèmes et des services de bibliothèques publiques. UNESCO, 1983. (Etudes et Recherches, II).

SEIBEL (Bernadette); Au nom du livre: analyse sociale d'une profession: les bibliothécaires. Paris: La Documentation Française, 1988. 229p.

ANNEXE

GRILLE D'ENTRETIEN

CULTURE SCIENTIFIQUE ET BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

L'ANIMATION

Votre bibliothèque organise des manifestations de type "vulgarisation scientifique":

- depuis quand?
- combien en organisez vous par an?
- combien en avez-vous réalisé depuis trois ans?

Au travers de ces animations, quels objectifs visez-vous?
Ces objectifs ont-ils évolué depuis les débuts de votre activité dans ce domaine?

Quels types d'animations sont réalisées?

Expositions
Conférences/Débats
Projections vidéos
Colloques
Spectacles
Autres (Précisez)

Qui est responsable de l'organisation de ces manifestations?
Qui sont les personnes impliquées directement ou indirectement dans l'organisation de ces manifestations?

Qui en est le décideur?

Au sein de la bibliothèque, est-ce un seul individu qui est porteur du projet?

L'aide à la mise en place doit-elle être négociée au coup par coup, ou existe-t-il une équipe constituée (de fait ou plus officiellement) qui est chargée systématiquement de l'organisation?

Comment se répartissent les tâches?

S'il y a équipe, quelle forme d'organisation existe en son sein et avec le reste de la bibliothèque?

Ces manifestations ont-elles été organisées en collaboration avec d'autres organismes ou individus experts?

Si oui, avec quels partenaires-médiateurs réalisez-vous ces manifestations?

- Veuillez indiquer les organismes avec lesquels vous avez été en contact, la genèse et le développement des projets avec les différentes étapes successives de la réalisation.

- Veuillez également préciser, pour chaque animation organisée, si vous en êtes le promoteur ou si c'est un partenaire extérieur qui en a pris l'initiative et fait appel à votre collaboration.

Comment sont financées ces manifestations?

Y a-t-il un budget spécifique qui leur est destiné?
Rencontrez-vous des problèmes de financement pour ces animations?

Avez-vous des moyens de suivi des coûts, de type comptabilité analytique?
(Donnez un maximum de détails)

Quel pourcentage du budget global de la bibliothèque est consacré à l'animation ?

Quel pourcentage du budget de l'animation est consacré à l'animation scientifique?

Quelles incitations avez-vous eues de la part des collectivités territoriales et des ministères?
Le Département ou la Région ont-ils montré un intérêt particulier pour ce genre d'activité?
Y ont-ils participé concrètement?

Selon vous, quels sont les critères clés d'une "bonne" animation?
Avez-vous cherché à tirer parti de l'expérience d'autres bibliothèques ou organismes en allant voir leurs animations ou en discutant avec leurs responsables?
Lequels?
Considérez-vous certains organismes comme des "modèles"?
Lesquels? Pourquoi?

INFORMATION et COMMUNICATION

Quels supports ou produits joignez vous à ces animations?

Quels sont les supports d'information utilisés:
- à l'intérieur de la bibliothèque
- à l'extérieur de la bibliothèque

LE FONDS SCIENTIFIQUE

Nombre total d'ouvrages de votre bibliothèque:

Nombre d'ouvrages classés au code 500 et 610:

Quel pourcentage du budget global est consacré aux acquisitions d'ouvrages de la classe 500 et 610?

+

Est-ce la même personne qui est responsable de l'organisation des manifestations et de la gestion des fonds scientifiques?

Ces manifestations sont-elles l'occasion d'accroître significativement votre fonds dans le domaine concerné?

Comment procédez-vous aux acquisitions des côtes 500 et 610?
(Veuillez indiquer toutes les formes d'aide que vous recevez en ce domaine: bibliographies spécialisées, indications ponctuelles de spécialistes etc..)

LA FORMATION

Avez-vous répondu à l'enquête sur la formation des bibliothécaires, réalisée par la Ville de Montreuil, à la suite de celle sur le livre scientifique?

Quelle est la formation de l'organisateur (ou des organisateurs) des manifestations de vulgarisation dans votre bibliothèque? (Diplômes, expériences professionnelles antérieures, fonctions actuelles)

A-t-il suivi des stages ou des formations spécifiques "culture scientifique" ou "vulgarisation"?

LE PUBLIC

Pensez-vous que ces manifestations plaisent

- * à la majorité de votre public?
- * à des publics spécifiques, en fonction du thème abordé
- * le public est plutôt indifférent

Avez-vous tenté une évaluation, même qualitative, de votre public?

Ces manifestations n'attirent-elles que le public qui fréquente la bibliothèque habituellement, ou bien sont-elles l'occasion de drainer un public nouveau, peu ou pas utilisateur des autres services?

La part de ce public est-elle évaluée?

DOCUMENTS DEMANDES

* Enquêtes de Montreuil (sur le livre scientifique et sur la formation)

* Documents de présentation des manifestations organisées

* Statistiques d'évolution des fonds (côte 500 et 610) sur les trois années précédentes

* Contacts des partenaires spécialistes qui ont participé aux animations



* 9 5 5 4 3 8 4 *